

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 955**14 décembre 1999****SOMMAIRE**

(L')Atelier Vert, S.à r.l., Luxembg	pages 45808, 45809	Siclan Holding S.A., Luxembourg	45800
Intrawest Luxembourg S.A., Luxembourg	45794, 45797	Silo Plus S.A., Differdange	45800
Iris II, S.à r.l., Luxembourg	45794	S.I.S.F., Société Internationale de Supervision	
Isfin S.A., Luxembourg	45794	Financière S.A., Bertrange	45807, 45808
Intrawest Luxembourg S.A., Luxembourg	45794, 45797	Skipper Investments S.A., Luxembourg	45802
Ital-Restaurant, S.à r.l., Luxembourg	45797	Société de Gestion du Patrimoine Familiale M	
IT Holding S.A., Luxembourg	45798, 45799	Holding S.A., Luxembourg	45802
J.O.G. Consulting S.A., Luxembourg	45804, 45805	Société Holding de Bois Exotiques pour Sciages et	
J. Van Breda & Co Reinsurance Management,		Grumes, Luxembourg	45806
Senningerberg	45799	Sogecore S.A., Senningerberg	45799
Kensington S.A., Luxembourg	45805, 45806	SOICA, Société pour Opérations Industrielles et	
Komas Investment Holding S.A., Luxembg	45802, 45803	Commerciales en Aéronautique S.A., Strassen	
Kronberg International Holding S.A., Luxembourg	45810		45801, 45802
La Coiffe II, S.à r.l., Dalheim	45805	Solvida Holding S.A., Luxembourg	45806
Lampebank International A.G., Luxembourg	45814	Soparsec S.A., Luxembourg	45810
(La) Lavandière, S.à r.l., Bertrange	45811	Soramat S.A., Luxembourg	45811
Leglux, S.à r.l., Howald	45810	Sparrein Gesellschaft S.A., Luxembourg	45813
LMS S.A., Luxembourg	45812, 45813	Sports & Leisure Brands Holding S.A., Luxem-	
Lofer, S.à r.l., Luxembourg	45813	bourg	45811, 45812
Luxembourg Investments Holding S.A., Luxembg	45817	Standard Acces AG, Remerschen	45811
Management & Ingénierie S.A., Luxembourg	45818	Talisman S.A., Luxembourg	45813
Mereso, S.à r.l., Luxembourg	45819	Terracota International Trade & Finance S.A., Lu-	
Merloni Financial Services S.A., Luxembourg	45820	xembourg	45819
Micaboul Holding S.A., Luxembourg	45821	Topwave Europe S.A., Berchem	45818
Mikra Luxembourg G.m.b.H., Luxembourg	45822	Toyfin S.A., Luxembourg	45819
Mil (Holdings) S.A., Luxembourg	45822, 45823	Transurb Finance S.A., Luxembourg	45821
Mize-Hamsebe S.A., Luxembourg	45822	Tr'Ax Luxembourg, S.à r.l., Rodange	45820
Multinational Automated Clearing House S.A.,		UKB Fund Management (Luxembourg) S.A., Lu-	
Bertrange	45825, 45827	xembourg	45820
Naja Investment S.A., Luxembourg	45838	U.M.I.G. S.A., Luxembourg	45821
Navero S.A., Bertrange	45823	Unico Equity Fund, Sicav, Luxembourg	45821
Neroli S.A., Luxembourg	45838	Unico Financial Services S.A., Luxembourg	45822
New York, S.à r.l., Strassen	45838	Unico Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg	45824
Olimar Société Financière, Luxembourg	45839	Unigra International S.A., Luxembourg	45825
Olymbos S.A., Luxembourg	45839	Union des Propriétaires d'Avions, U.P.A., S.à r.l.,	
Optimo Finance Holding S.A., Luxembg	45839, 45840	Aéroport de Luxembourg	45824
Saran S.A., Luxembourg	45794	United BM (US) Holdings, S.à r.l., Luxembourg	
Schmitz Création in Pelz und Leder G.m.b.H.,			5827, 45831, 45833, 45834, 45836, 45837
Luxembourg	45797	Universal Air Charter, S.à r.l., Bridel	45838
Sibelga S.A., Luxembourg	45799		

SARAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 17.623.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIBAS LUXEMBOURG

Signature

(49533A/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

IRIS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 47.259.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 1999, vol. 529, fol. 70, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(49535/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

ISFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.154.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 1999, vol. 529, fol. 79, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ISFIN S.A.

Signature

Signature

(49536/058/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

INTRAWEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2189 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 63.994.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the sixth day of October.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of INTRAWEST LUXEMBOURG S.A., a société anonyme having its registered office in L-2189 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet (R.C. Luxembourg, section B number 63.994), incorporated by deed of the undersigned notary on April 3, 1998, published in the Mémorial C number 483 of the 1st of July 1998.

The Articles of Incorporation of which have been amended:

- by notarial deed on June 3, 1998, published in the Mémorial C number 649 of the 14th of September 1998,
- by notarial deed on October 9, 1998, published in the Mémorial C, number 928 of the 23rd of December 1998,
- by deed of the undersigned notary on November 23, 1998, published in the Mémorial C number 167 of the 15th of March 1999,
- by deed of the undersigned notary on November 25, 1998, published in the Mémorial C number 167 of the 15th of March 1999.

The extraordinary general meeting is opened by Mr Jaap Everwijn, director, residing in Senningerberg (Luxembourg).

The Chairman appoints as secretary of the meeting Ms Catherine Koch, private employee, residing in Luxembourg (Luxembourg).

The meeting elects as scrutineer Mr Marco Dijkerman, private employee, residing in Livange (Luxembourg).

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are as shown on an attendance list, signed by the Chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities. The proxies given by the represented shareholders after having been initialled «The varietur» by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

II) As appears from the said attendance list, all the one hundred and forty million five hundred and twenty thousand (140,520,000) shares in issue are present or represented at the present general meeting. All the shareholders present declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

III) The present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

IV) The agenda of the meeting is the following:

1. - To amend article five of the articles of incorporation by adding thereto the following two paragraphs:

«The shares may be pledged at any time and from time to time by a shareholder of the Corporation, in which event such shareholder shall provide written notice of such pledge (including the name of the pledgee and the number of shares so pledged) together with a copy thereof, to the registered office of the Corporation and upon receipt of such notice an inscription shall be made in the register of shareholders of the Corporation of the name of the pledgee and of the number of shares so pledged.

In the event that the Corporation receives notice in writing from a pledgee whose name is inscribed as a pledgee in the register of shareholders that such pledgee is exercising its right pursuant to its pledge to exercise all voting rights and other powers pertaining to the shares pledged to such pledgee, such pledgee shall be entitled to exercise such voting rights and other powers until such time as such notice is revoked by such pledgee. So long as a pledgee is entitled to exercise all voting rights and other powers pertaining to the shares pledged to such pledgee in accordance with the foregoing provisions of this Article 5, such pledgee shall be deemed to be the holder of the shares pledged to it for all purposes of Article 7 and, without limiting the generality of the foregoing, shall be entitled to attend and vote at meetings of the shareholders of the Corporation and, provided the shares pledged to such pledgee represent no less than 25% of the issued and outstanding shares of the Corporation, request the convening of a general meeting of shareholders of the Corporation.»

2. - Amendment of article seven of the articles of incorporation by adding thereto the following paragraph:

Shareholders representing in aggregate not less than 25% of the issued and outstanding shares of the Corporation shall be entitled at any time by giving notice in writing to the registered office of the Corporation (together with an indication of the proposed agenda) to require that a general meeting of the shareholders of the Corporation be convened.»

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to amend article five of the articles of incorporation by adding thereto two paragraphs with the following wording:

«The shares may be pledged at any time and from time to time by a shareholder of the Corporation, in which event such shareholder shall provide written notice of such pledge (including the name of the pledgee and the number of shares so pledged) together with a copy thereof, to the registered office of the Corporation and upon receipt of such notice an inscription shall be made in the register of shareholders of the Corporation of the name of the pledgee and of the number of shares so pledged.

In the event that the Corporation receives notice in writing from a pledgee whose name is inscribed as a pledgee in the register of shareholders that such pledgee is exercising its right pursuant to its pledge to exercise all voting rights and other powers pertaining to the shares pledged to such pledgee, such pledgee shall be entitled to exercise such voting rights and other powers until such time as such notice is revoked by such pledgee. So long as a pledgee is entitled to exercise all voting rights and other powers pertaining to the shares pledged to such pledgee in accordance with the foregoing provisions of this Article 5, such pledgee shall be deemed to be the holder of the shares pledged to it for all purposes of Article 7 and, without limiting the generality of the foregoing, shall be entitled to attend and vote at meetings of the shareholders of the Corporation and, provided the shares pledged to such pledgee represent no less than 25% of the issued and outstanding shares of the Corporation, request the convening of a general meeting of shareholders of the Corporation.»

Second resolution

The extraordinary general meeting of shareholders decides to amend article 7 of the Articles of Incorporation by adding thereto the paragraph with the following wording:

Shareholders representing in aggregate not less than 25% of the issued and outstanding shares of the Corporation shall be entitled at any time by giving notice in writing to the registered office of the Corporation (together with an indication of the proposed agenda) to require that a general meeting of the shareholders of the Corporation be convened.»

Nothing else being on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le six octobre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTRAWEST LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2189 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet (R.C. Luxembourg, section B numéro

63.994), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 avril 1998, publié au Mémorial C numéro 483 du 1^{er} juillet 1998.

Les statuts furent modifiés

- suivant acte notarié en date du 3 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 649 du 14 septembre 1998,
- suivant acte notarié en date du 9 octobre 1998, publié au Mémorial C numéro 928 du 23 décembre 1998,
- suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 167 du 15 mars 1999,
- suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 167 du 15 mars 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jaap Everwijn, directeur, demeurant à Senningerberg (Luxembourg).

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Catherine Koch, employée privée, demeurant à Luxembourg (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marco Dijkerman, employé privé, demeurant à Livange (Luxembourg).

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, Monsieur le président expose et prie le notaire d'acter que:

I) Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le Président, le Secrétaire, le Scrutateur et le notaire instrumentant. La dite liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

II) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les cent quarante millions cinq cent vingt mille (140.520.000) actions émises sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

III) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

IV) L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. - Modification de l'article cinq des statuts en y ajoutant les deux paragraphes suivants:

«Les actions peuvent être données en gage à n'importe quel moment et de temps en temps par un actionnaire de la Société, dans quel cas cet actionnaire devra notifier le dit gage à la Société par un écrit envoyé au siège social (mentionnant le nom du détenteur et le nombre d'actions gagées) ensemble avec une copie du contrat concerné. Dès réception de la notification une inscription devra être portée dans le registre des actionnaires de la société du nom du créancier-gagiste et du nombre d'actions ainsi gagées.

Au cas où la Société reçoit une notification écrite d'un créancier-gagiste inscrit en cette qualité dans le registre des actionnaires, que celui-ci a décidé d'exercer ses droits, conformément au contrat de gage d'exercer tous les droits, de vote ainsi que les autres droits ayant trait aux actions, qu'il a reçu en gage, ce créancier-gagiste pourra exercer tous les droits de vote et autres droits jusqu'au moment où celui-ci révoquera sa notification. Aussi longtemps que le créancier-gagiste est en droit d'exercer tous les droits de vote et autres droits rattachés aux actions gagées en conformité avec les dispositions qui précèdent dans cet article 5, le créancier-gagiste sera considéré comme propriétaire des actions lui étant données en gage pour toutes les dispositions de l'article 7. Sans préjudice de ce qui précède il sera autorisé à assister et à voter aux assemblées des actionnaires de la Société. A condition que les actions gagées au créancier-gagiste ne représentent pas moins de 25% des actions émises de la Société, il sera également autorisé à convoquer une assemblée générale des actionnaires de la société.»

2. - Modification de l'article sept des statuts en y ajoutant les paragraphes suivants:

«Les actionnaires représentant au moins 25% du capital émis et en circulation de la Société sont autorisés à demander à tout moment qu'une assemblée générale des actionnaires soit convoquée, en notifiant une telle demande par écrit au siège social de la Société précisant les points à l'ordre du jour.»

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article cinq des statuts en y ajoutant deux paragraphes ayant la teneur suivante:

«Les actions peuvent être données en gage à n'importe quel moment et de temps en temps par un actionnaire de la Société, dans quel cas cet actionnaire devra notifier le dit gage à la Société par un écrit envoyé au siège social (mentionnant le nom du détenteur et le nombre d'actions gagées) ensemble avec une copie du contrat concerné. Dès réception de la notification une inscription devra être portée dans le registre des actionnaires de la société du nom du créancier-gagiste et du nombre d'actions ainsi gagées.

Au cas où la Société reçoit une notification écrite d'un créancier-gagiste inscrit en cette qualité dans le registre des actionnaires, que celui-ci a décidé d'exercer ses droits, conformément au contrat de gage d'exercer tous les droits, de vote ainsi que les autres droits ayant trait aux actions, qu'il a reçu en gage, ce créancier-gagiste pourra exercer tous les droits de vote et autres droits jusqu'au moment où celui-ci révoquera sa notification. Aussi longtemps que le créancier-gagiste est en droit d'exercer tous les droits de vote et autres droits rattachés aux actions gagées en conformité avec les dispositions qui précèdent dans cet article 5, le créancier-gagiste sera considéré comme propriétaire des actions lui étant données en gage pour toutes les dispositions de l'article 7. Sans préjudice de ce qui précède il sera autorisé à

assister et à voter aux assemblées des actionnaires de la Société. A condition que les actions gagées au créancier-gagiste ne représentent pas moins de 25% des actions émises de la Société, il sera également autorisé à convoquer une assemblée générale des actionnaires de la société.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article sept des statuts en y ajoutant le paragraphe ayant la teneur suivante:

«Les actionnaires représentant au moins 25% du capital émis et en circulation de la Société sont autorisés à demander à tout moment qu'une assemblée générale des actionnaires soit convenue, en notifiant une telle demande par écrit au siège social de la Société précisant les points à l'ordre du jour.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Everwijn, C. Koch, M. Dijkerman, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 octobre 1999, vol. 845, fol. 18, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 octobre 1999.

J.-J. Wagner.

(49533/239/186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

INTRAWEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2189 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 63.994.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 octobre 1999.

J.-J. Wagner.

(49534/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SCHMITZ CREATION IN PELZ UND LEDER G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 26, rue du Curé.

R. C. Luxembourg B 44.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 octobre 1999, vol. 529, fol. 45, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour la G.m.b.H. SCHMITZ CREATION IN PELZ UND LEDER
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(49536A/509/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

ITAL-RESTAURATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 29-31, rue Baudouin.

R. C. Luxembourg B 42.094.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le quatre octobre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Carmine Scarsellato, cuisinier, demeurant à Luxembourg, 22, rue Adolphe Fischer;
- 2.- Monsieur Giancarlo Balestri, hôtelier-restaurateur, demeurant à Luxembourg, 23A, rue Emile Metz;
- 3.- Monsieur Antonio Colapietro, hôtelier, demeurant à Luxembourg, 10, rue Jean Chalop;
- 4.- Monsieur Salvatore Chimento, cabaretier, demeurant à Luxembourg, 59, rue Adolphe Fischer.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée ITAL-RESTAURATION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul Hencks, de résidence à Luxembourg, le 30 novembre 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 71 du 13 février 1993, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 42.094.

II.- Le capital social est de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées et réparties entre les associés comme suit:

1) Monsieur Carmine Scarsellato, préqualifié, cent cinquante parts sociales	150
2) Monsieur Giancarlo Balestri, préqualifié, cent vingt-cinq parts sociales	125
3) Monsieur Antonio Colapietro, préqualifié, cent vingt-cinq parts sociales	125
4) Monsieur Salvatore Chimento, préqualifié, cent parts sociales	100
Total: cinq cents parts sociales	500

III.- La société n'ayant plus d'activité, les associés décident par les présentes de dissoudre la Société avec effet immédiat.

Les associés, en leur qualité de liquidateurs de la Société, déclarent avoir réglé tout le passif de la société et avoir transféré tous les actifs à leurs profits. Les associés se trouvent donc investis de tous les éléments actifs de la société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Ils régleront également les frais des présentes.

IV.- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

V.- Décharge est accordée à Monsieur Carmine Scarsellato, préqualifié, de sa fonction de gérant technique de la société et à Monsieur Giancarlo Balestri, préqualifié, de sa fonction de gérant administratif de la Société.

VI.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à Luxembourg, 10, rue Jean Chalop, au domicile de Monsieur Antonio Colapietro.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: C. Scarsellato, G. Balestri, A. Colapietro, S. Chimento, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 1999, vol. 3CS, fol. 53, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 octobre 1999.

T. Metzler.

(49541/222/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

IT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.227.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 1999, vol. 529, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

*Pour IT HOLDING S.A.
Signature*

(49537/549/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

IT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.227.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 1999, vol. 529, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

*Pour IT HOLDING S.A.
Signature*

(49538/549/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

IT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.227.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 1999, vol. 529, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

*Pour IT HOLDING S.A.
Signature*

(49539/549/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

IT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.227.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 1999, vol. 529, fol. 82, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

Pour IT HOLDING S.A.

Signature

(49540/549/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SIBELGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3b, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 23.151.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 1999, vol. 529, fol. 72, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 1999.

Signatures.

(49537A/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SIBELGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3b, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 23.151.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 8 septembre 1999 à Luxembourg

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste de commissaire et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée décide de nommer en remplacement au poste de commissaire la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2002.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 1999, vol. 529, fol. 72, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49538A/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

J. VAN BRED A & CO REINSURANCE MANAGEMENT.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6b, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 28.812.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 84, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Signatures.

(49542/689/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SOGE CORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6b, route de Trèves.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 avril 1999

Première résolution: nominations

Le conseil, conformément à l'article 12 des statuts de la société, décide de nommer administrateur-délégué à la gestion journalière de SOGE CORE S.A. Messieurs Jean Thilly et Gilles Coremans.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 84, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49548A/689/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SICLAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers.
R. C. Luxembourg B 58.688.

Extract of the minutes of the annual ordinary shareholders' meeting held on 13 September 1999 at 11.000 hours

After due deliberation, the annual ordinary shareholders' meeting passed the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

Resolved that the business report presented by the board of directors and the statutory auditors' report are acknowledged and recognised.

Second resolution

Resolved that the annual accounts as at 31 December 1998 have been approved in the presented version.

Third resolution

Resolved in separate resolutions that for the business year 1998 the directors and statutory auditors be discharged.

Fourth resolution

Resolved that the loss will be carried forward.

Fifth resolution

Resolved that all directors and the statutory auditors be re-appointed, their mandates ending at the annual ordinary meeting for the business year 1999.

For the correctness of the extract

G. P. Rockel

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 1999, vol. 529, fol. 75, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(49539A/577/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SILO PLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4562 Differdange, Z.I. Haneboesch.
R. C. Luxembourg B 35.140.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 octobre 1999, vol. 529, fol. 45, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

*Pour la S.A. SILO PLUS
FIDUCIAIRE CENTRALE
DU LUXEMBOURG S.A.*

(49540A/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SILO PLUS AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-4562 Differdingen, Z.I. Haneboesch.
H. R. Luxemburg B 35.140.

Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 24. September 1999

Am Freitag, dem 24. September 1999 um 11.00 Uhr, sind die Aktionäre der SILO PLUS AG, am Sitz der Gesellschaft zur ordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Der Vorsitz wird von Herrn Jendricke Gunter geführt.

Dieser bestellt Herrn Riedmann Wolfgang zum Stimmenzähler.

Zum Schriftführer wird Herr Friederich Wahala bestimmt.

Sodann gibt der Vorsitzende folgende Erklärungen ab, die von der Hauptversammlung zur Kenntnis genommen werden:

- aus der vom Büro unterschriebenen Anwesenheitsliste geht hervor, dass alle Aktionäre anwesend sind, welche die Hälfte des Gesellschaftskapitals besitzen,

- in Anbetracht der Tatsache, dass alle Aktionäre anwesend oder vertreten sind und gehörig einberufen wurden, von den vom Gesetz vorgeschriebenen Formalitäten für die Einberufung von Hauptversammlungen abgesehen werden konnte;

- dass die Hauptversammlung ordnungsgemäss zusammengesetzt ist und gültige Beschlüsse hinsichtlich der Tagesordnung fassen kann.

Nachdem das Büro zusammengesetzt ist und die Mitglieder die Anwesenheitsliste überprüft haben, gibt der Vorsitzende die Tagesordnung bekannt:

Tagesordnung:

1 Verwaltungsratsbericht, Lagebericht und Prüfungsbericht des Aufsichtskommissars.

2. Verabschiedung der Bilanz und Ergebnisrechnung zum 31. Dezember 1998 und Beschlussfassung über die Verwendung der Ergebnisse.

3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars für das abgelaufene Geschäftsjahr 1998.

4. Beschlussfassung bezüglich des Anwendung von Art. 100 des luxemburgischen Gesellschaftsrechts über die Weiterführung der Gesellschaft.

Daraufhin wird Kenntnis gegeben vom Bericht des Verwaltungsrates, vom Lagebericht und vom Prüfungsbericht des Aufsichtskommissars.

Zwecks Prüfung und Annahme werden der Generalversammlung der Jahresabschluss sowie der Vorschlag des Verwaltungsrates über die Verwendung der Jahresergebnisse vorgelegt.

Volle Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Aufsichtskommissars für deren Tätigkeit in dem abgeschlossenen Geschäftsjahr 1998 werden vor der Generalversammlung beantragt.

Nach eingehender Beratung fasst die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

1. Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 1998 nebst Lagebericht, sowie der Vorschlag über die Verwendung des Jahresergebnisses werden angenommen.

2. Die Versammlung beschliesst, den Gewinn in Höhe von 2.116.594,- LUF vortzutragen.

3. Den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Aufsichtskommissar wird Entlastung für ihre Tätigkeit in dem abgeschlossenen Geschäftsjahr 1998 erteilt.

4. Bezüglich der Anwendung von Art. 100 des luxemburgischen Gesellschaftsrechts, haben die Gesellschafter einstimmig beschlossen die Gesellschaft weiterzuführen.

Da keine weiteren Wortmeldungen vorliegen, wird gegenwärtiges Protokoll verlesen und vom Vorsitzenden, dem Stimmenzähler und dem Schriftführer unterfertigt.

Differdingen, den 24. September 1999.

Unterschrift	Unterschrift	Unterschrift
Vorsitzender	Schriftführer	Stimmenzähler

Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 1. September 1999

Anwesende Verwaltungsratsmitglieder: Herr Gunter Jendricke
Herr Wolfgang Riedmann
Herr Friederich Wahala.

Das Verwaltungsrat fasst einstimmig folgende Beschlüsse:

1) Die Bilanz zum 31. Dezember 1998 sowie die Ergebnisrechnung für das Geschäftsjahr 1998 und der dazugehörige Lagebericht werden angenommen.

2) Die vorliegenden Abschlüsse werden der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vorgelegt.

3) Es wird den Aktionären vorgeschlagen, den Jahresgewinn vorzutragen.

4) Die ordentliche Generalversammlung wird am 24. September 1999 um 11.00 Uhr mit folgender Tagesordnung einberufen.

Tagesordnung:

1. Verwaltungsratsbericht, Lagebericht und Prüfungsbericht des Aufsichtskommissars.
2. Verabschiedung der Bilanz und Ergebnisrechnung zum 31. Dezember 1998 und Beschlussfassung über die Verwendung der Ergebnisse.

3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars für das verflossene Geschäftsjahr 1998.

4. Beschlussfassung bezüglich des Anwendung von Art. 100 des luxemburgischen Gesellschaftsrechts über die Weiterführung der Gesellschaft.

Der Verwaltungsrat

G. Jendricke W. Riedmann F. Wahala

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 1999, vol. 529, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49541A/503/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SOICA, SOCIETE POUR OPERATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES EN AERONAUTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8001 Strassen, aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 23.277.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Capellen, le 21 octobre 1999, vol. 135, fol. 30, case 2, et le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Capellen, le 21 octobre 1999, vol. 135, fol. 30, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

Signature
Un administrateur

(49549A/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

**SOICA, SOCIETE POUR OPERATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
EN AERONAUTIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8001 Strassen, aéroport de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.277.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale de la société que l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 1999 a reconduit le mandat d'administrateur de Monsieur Guillaume Welbes pour un nouveau terme de trois ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

S.O.I.C.A. S.A.

Signature

Enregistré à Capellen, le 21 octobre 1999, vol. 135, fol. 30, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(49550A/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SKIPPER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 61.262.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 1999, vol. 529, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 octobre 1999

Est nommée commissaire aux comptes son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1999:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

Signature.

(49542A/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE M HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.525.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 18 août 1998 à 14.00 heures à Luxembourg

Le conseil d'administration désigne Monsieur Yvan Juchem en tant que président du conseil d'administration.

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer comme administrateur Monsieur Eric Berg, administrateur, demeurant à Luxembourg, 57, rue du Verger.

Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Pour copie conforme

E. Berg

Y. Juchem

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49544A/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

KOMAS INVESTMENT HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg, 3, rue Thomas Edison.
H. R. Luxembourg B 31.033.

Im Jahre neunzehnhundertneunundneunzig, den achten September.

Vor Notar Jean-Paul Hencks, im Amtssitze zu Luxembourg,

find die ausserordentliche Generalversammlung statt der Aktionäre der Gesellschaft KOMASINVESTMENT-HOLDING S.A., gegründet durch Urkunde von Notar André Schwachtgen aus Luxemburg am 19. Juni 1989, veröffentlicht im Mémorial C Nr 355 vom 1. Dezember 1989, und deren Satzung abgeändert wurde durch Urkunde des amtierenden Notars vom 8. November 1991, veröffentlicht im Mémorial C des Jahres 1992, Seite 7.866, sowie durch Urkunde vom 15. Mai 1998, veröffentlicht im Mémorial des Jahres 1998, Seite 27.830.

Die Versammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Jean Reuter, licencié en sciences commerciales et financières, wohnhaft in Strassen.

Der Vorsitzende bestimmt zum Schriftführer Herrn Eric Schaack, expert-comptable, wohnhaft in Bridel.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Carlo Meis, comptable, wohnend in Mensdorf.

Nachdem das Versammlungsbüro also aufgestellt worden war, ersucht der Vorsitzende den Notar folgendes zu beurkunden:

I) Die Tagesordnung lautet wie folgt:

- Kapitalerhöhung um 220.000,- NLG durch Bareinzahlung,
- Umwandlung des Kapitals in Euro, und nachfolgende Kapitalerhöhung auf 482.000,- Euro.
- Abänderung von Artikel 3 der Satzung,
- Verschiedenes.

II) Es ergibt sich aus einer Anwesenheitsliste, auf welcher die anwesenden und/oder vertretenen Aktionäre sowie die Zahl ihrer Aktien vermerkt sind, dass sämtliche Aktien bei dieser Versammlung vorhanden und /oder vertreten sind, so zwar dass diese Versammlung ordnungsgemäss zusammengesetzt ist und ohne vorherige Einberufungen rechtsgültig über die Tagesordnung befinden kann, welche den Aktionären bereits vor dieser Urkunde zur Kenntnis stand, was von den anwesenden Aktionären und den Vollmachtnehmern der vertretenen Aktionären ausdrücklich anerkannt wird.

Diese Anwesenheitsliste wurde von den Aktionären und den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionären vom Versammlungsbüro und vom amtierenden Notar unterzeichnet und bleibt diesem Protokoll zusammen mit den Vollmachten der vertretenen Aktionären beigelegt.

III) Nachdem diese Erklärungen von der Versammlung gutgeheissen wurden, geht die Versammlung zur Tagesordnung über und nimmt einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst, das bestehende Gesellschaftskapital in Höhe von achthundertvierzigtausend holländische Gulden (840.000,- NLG) um zweihundertzwanzigtausend holländische Gulden (220.000,- NLG) zu erhöhen, durch Bareinzahlung und ohne Ausgabe neuer Aktien, um es von seinem jetzigen Stand auf eine Million sechzigtausend holländische Gulden (1.060.000,- NLG), eingeteilt in sechstausend (6.000) Aktien ohne Nennwert, zu erhöhen.

Ist sodann dieser Urkunde beigelegt die Gesellschaft CONSINTER HOLDING ESTABLISHMENT, mit Sitz in Vaduz, hier vertreten durch seinen alleinigen Verwaltungsratsmitglied Herrn Engelbert Schreiber, wohnhaft in Vaduz, dieser hier vertreten durch Herrn Jean Reuter, vorbenannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift ihm gegeben in Vaduz am 7. September 1999,

welche Vollmacht gegenwärtiger Urkunde beigelegt bleibt, handelnd in seiner diesbezüglichen Eigenschaft erklärte der Komplementar namens der Mandantin die soeben beschlossene Kapitalerhöhung in bar einzuzahlen, worüber dem amtierenden Notar durch Bankbestätigung die Bescheinigung erbracht wurde, was dieser ausdrücklich bestätigt, sodass der Betrag von 220.000,- NLG der Gesellschaft ab heute zur freien Verfügung steht.

Zweiter Beschluss

Alsdann beschliesst die Versammlung das bestehende Kapital zum offiziellen Kurs in Euro umzuwandeln, machend vierhunderteinundachtzigtausendundsieben Komma null neunundzwanzig Euro (481.007,029 Euro), eingeteilt in sechstausend (6.000) Aktien ohne Nennwert, und es auf vierhundertzweiundachtzigtausend Euro (Euro 482.000,-) heraufzusetzen, durch die Einverleibung ins Kapital von bestehenden Gewinnen in Höhe von 992.971,- Euro, deren Bestehen dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde durch.

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, Artikel 3 der Satzung den vorausgegangenen Beschlüssen anzupassen und ihm folgenden neuen Wortlaut zu geben:

«**Art. 3.** Das Gesellschaftskapital beträgt vierhundertzweiundachtzigtausend Euro (482.000,- Euro), aufgeteilt in sechstausend (6.000) Aktien ohne Nennwert.»

Kosten

Die Auslagen, Kosten, Gebühren und Honorare, die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen, werden auf ungefähr 270.000,- Luxemburger Franken.

Da nunmehr die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Strassen, am Gesellschaftssitz.

Und nach Vorlesung an die Komplementen haben alle mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: J. Reuter, E. Schaack, C. Meis, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1999, vol. 119S, fol. 43, case 3. – Reçu 40.272 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 19. Oktober 1999.

J.-P. Hencks.

(49548/216/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

KOMAS INVESTMENT HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 3, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 31.033.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(49548/216/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

**J.O.G. CONSULTING S.A., Société Anonyme,
(anc. J.O.G. FINANCE S.A., Société Anonyme).**

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 70.803.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the first day of October.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of J.O.G. FINANCE S.A., a société anonyme having its registered office in L-2271 Luxembourg, 7, rue d'Ostende (R.C. Luxembourg, section B number 70.803), incorporated by deed of the undersigned notary, on July 16, 1999, in the process of being published in the Mémorial C.

The extraordinary general meeting is opened by Mr Eyal Grumberg, lawyer, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Miss Kit Sum Wong, private employee, residing in Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

The meeting elects as scrutineer Mr Brendan O. Klapp, private employee, residing in Bettembourg (Luxembourg).

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

1) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. - Change of the company's corporate name from J.O.G. FINANCE S.A. into J.O.G. CONSULTING S.A.
2. - Subsequent amendment of Article one of the Articles of Incorporation, so as to give it henceforth the following wording:

«**Art. 1.** There exists a joint stock company under the name of J.O.G. CONSULTING S.A.»

II) The shareholders present and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III) It appears from the said attendance list that all the shares (1,250) representing the total subscribed capital of one million two hundred fifty thousand Luxembourg francs (LUF 1,250,000.-) are present or represented at this meeting. All the shareholders present declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

IV) The present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

After deliberation, the meeting adopts unanimously the following resolution:

Resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to change the company's corporate name from JOG. FINANCE S.A. into J.O.G. CONSULTING S.A., and to amend consequently Article one of the Articles of Incorporation to give it henceforth the following wording:

«**Art. 1.** There exists a joint stock company under the name of J.O.G. CONSULTING S.A.»

Nothing else being on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le premier octobre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme J.O.G. FINANCE S.A., ayant son siège social à L-2271 Luxembourg, 7, rue d'Ostende (R.C. Luxembourg, section B numéro 70803), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 16 juillet 1999, en voie de publication au Mémorial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Eyal Grumberg, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Kit Sum Wong, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. - Changement de la dénomination sociale de J.O.G. FINANCE S.A. en J.O.G. CONSULTING S.A.
2. - Modification subséquente de l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de J.O.G. CONSULTING S.A.»

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions (1.250 actions) représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de changer la dénomination sociale de la société de J.O.G. FINANCE S.A. en J.O.G. CONSULTING S.A. et de modifier en conséquence l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de J.O.G. CONSULTING S.A.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Grumberg, K.S. Wong, B.-D. Klapp, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 1999, vol. 845, fol. 12, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 octobre 1999.

J.-J. Wagner.

(49543/239/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

J.O.G. CONSULTING S.A., Société Anonyme, (anc. J.O.G. FINANCE S.A., Société Anonyme).

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 70.803.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1^{er} octobre 1999.

J.-J. Wagner.

(49544/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

LA COIFFE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5680 Dalheim, 2, Waldbriedemeserstrooss.
R. C. Luxembourg B 53.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 octobre 1999, vol. 529, fol. 45, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour la S.à r.l. LA COIFFE II
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG
Signature

(49551/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

KENSINGTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIBAS LUXEMBOURG
Signature

(49545/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

KENSINGTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.859.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 8 mars 1999 à 10.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sortants pour une période de un an qui viendra à échéance à la prochaine assemblée générale statutaire de l'an 2000.

- L'assemblée prend acte de la démission de M. Yvan Juchem de son poste d'administrateur et le remercie pour sa précieuse collaboration. L'assemblée nomme en remplacement Monsieur Koen Lozie, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui terminera son mandat venant à échéance à l'assemblée générale statutaire de l'an 2000.

Pour copie conforme

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49546/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SOCIETE HOLDING DE BOIS EXOTIQUES POUR SCIAGES ET GRUMES.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 55.145.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 26 mai 1999

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Philippe Slendzak,
- Monsieur Maurice Houssa.

Et le mandat de commissaire aux comptes de EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 1999.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

M. HOUSSA
Administrateur

(49545A/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SOLVIDA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 14.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIBAS LUXEMBOURG
Signature

(49553A/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SOLVIDA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 14.268.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 3 mai 1999 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Yvan Juchem de son poste d'administrateur et le remercie pour sa précieuse collaboration. L'assemblée nomme en remplacement Monsieur Koen Lozie, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui terminera son mandat venant à échéance à l'assemblée générale statutaire de 2000.

Pour copie conforme

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49554A/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

S.I.S.F., SOCIETE INTERNATIONALE DE SUPERVISION FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 30.683.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the fifth day of October in Luxembourg.
Before Us, Maître Reginald Neuman, notary public, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SOCIETE INTERNATIONALE DE SUPERVISION FINANCIERE S.A., in abbreviated form S.I.S.F., formerly Europe 92 S.A.H., having its registered office in L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy, registered at the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg under Section B and number 30.683, incorporated by deed of Maître Marc Elter, notary public with residence in Luxembourg on May 26, 1989, published in the Recueil Spécial du Mémorial C, Number 299 of October 19, 1989, modified by deed of M^e Marc Elter, prementioned, on August 16, 1989, published in the Recueil Spécial du Mémorial C, Number 10 of January 10, 1990 and by deed of M^e Reginald Neuman, prenamed, on February 27, 1996, published in the Recueil Spécial du Mémorial C, Number 278 of June 7, 1996.

The meeting was opened at 11.30 a.m. and was presided by M^e Tom Loesch, lawyer, residing in Luxembourg.

The President appointed as secretary M^e Nathalie Gutenstein, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer M^e Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The shareholders present and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list, having been signed by the shareholders present, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

II) It appears from the attendance list, that the entire share capital is present at the present extraordinary general meeting.

III) The present meeting is regularly constituted and can decide validly on its agenda, of which the shareholders declare having been preliminary advised.

IV) The agenda of the meeting is the following:

To amend article 11 of the Articles of association so that forthwith the Annual General Meeting of the Shareholders be held on the last Tuesday of May of each year at 3.15 p.m.

V) After this had been set forth by the President and acknowledged by the members of the board of the meeting, the meeting proceeded to the agenda. The meeting having considered the agenda, the President submitted to the vote of the members of the meeting the following resolution:

First resolution

The meeting resolves to amend paragraph 1 of article 11 of the Articles of Association so that forthwith it shall be read as follows:

«The annual meeting shall be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last Tuesday of May of each year, at 3.15 p.m.»

This resolution was adopted unanimously.

Nothing else being on the Agenda, the meeting was adjourned at 11.40 a.m.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present original deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil statuses and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Follows the French translation:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le cinq octobre à Luxembourg.

Par-devant Nous, Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SOCIETE INTERNATIONALE DE SUPERVISION FINANCIERE S.A., en abrégé S.I.S.F., anciennement EUROPE 92 S.A.H. ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 30.683, constituée par acte notarié de Maître Marc Elter, de résidence à Luxembourg, le 26 mai 1989, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, numéro 299 du 18 octobre 1989, modifié par acte notarié de Maître Marc Elter, prémentionné, le 16 août 1989, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, numéro 10 du 10 janvier 1990 et par acte notarié de Maître Reginald Neuman, préqualifié, le 27 février 1996, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, numéro 278 du 7 juin 1996.

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de M^e Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M^e Nathalie Gutenstein, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M^e Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il résulte de ladite liste de présence que la totalité des actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

III) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

IV) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

Modification de l'article 11 des statuts pour que dorénavant l'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunisse le dernier mardi du mois de mai de chaque année à 15.15 heures.

V) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 11 des statuts qui se lira dorénavant comme suit: «L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier mardi du mois de mai de chaque année à 15.15 heures.»

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.40 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur la demande des mêmes comparants, faire foi en cas de divergence avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: T. Loesch, N. Gutenstein, L. Schummer, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 1999, vol. 3CS, fol. 56, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 20 octobre 1999.

R. Neuman.

(49546A/229/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

S.I.S.F., SOCIETE INTERNATIONALE DE SUPERVISION FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 30.683.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(49547A/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

L'ATELIER VERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 45.318.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le six octobre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur Patrice Parachini, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette, 1-3, place Winston Churchill.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I.- Monsieur Patrice Parachini, Monsieur Luigi Mancinelli, commerçant, demeurant à Olingen, et Madame Danielle Tarajic, employée privée, demeurant à Howald, étaient ensemble les seuls associés de la société à responsabilité limitée L'ATELIER VERT, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 50, rue de Beggen, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 19 octobre 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 580 du 7 décembre 1993, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 20 février 1996, publié au Mémorial C numéro 241 du 14 mai 1996, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 4 novembre 1996, publié au Mémorial C, numéro 35 du 28 janvier 1997, et modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 29 décembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 303 du 4 mai 1998,

immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 45.318.

II.- Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs (LUF 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs (LUF 5.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées qui appartenaient aux associés, comme suit:

1.- à Monsieur Patrice Parachini, préqualifié, trente-quatre parts sociales	34
2.- à Monsieur Luigi Mancinelli, préqualifié, trente-trois parts sociales	33
3.- à Madame Danielle Tarajic, préqualifiée, trente-trois parts sociales	33
Total: cent parts sociales	100

III.- Aux termes d'un acte de cession de parts sociales sous seing privé daté du 15 mars 1999, Monsieur Luigi Mancinelli, préqualifié, a cédé la totalité de ses parts, soit trente-trois (33) parts sociales de la société dont s'agit à Monsieur Patrice Parachini, préqualifié.

Aux termes d'un autre acte de cession de parts sociales sous seing privé daté du 30 mars 1999, Madame Danielle Tarajic, préqualifiée, a cédé la totalité de ses parts, soit trente-trois (33) parts sociales de la société dont s'agit à Monsieur Patrice Parachini, préqualifié.

Un exemplaire de chaque cession de parts sociales restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant.

IV.- Ensuite l'associé unique, Monsieur Patrice Parachini, préqualifié, représentant l'intégralité du capital social, et agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de convertir le capital social en Euros. Il est désormais de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit Euros (EUR 12.394,68).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de cent et cinq virgule trente-deux Euros (EUR 105,32), pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit Euros (EUR 12.394,68) à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), sans création de parts sociales nouvelles, mais par augmentation correspondante de la valeur nominale des parts sociales existantes.

La présente augmentation de capital a été entièrement souscrite et libérée par Monsieur Patrice Parachini, préqualifié, au moyen d'un versement en espèces, de sorte que la somme de cent et cinq virgule trente-deux Euros (EUR 105,32) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ce que l'associé unique reconnaît expressément.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les cessions de parts et les décisions qui précèdent, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (EUR 125,-) chacune.

Ces parts sociales appartiennent à l'associé unique, Monsieur Patrice Parachini, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette, 1-3, place Winston Churchill.

Toutes les parts sociales sont entièrement souscrites et libérées.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de révoquer Monsieur Luigi Mancinelli, préqualifié de sa fonction de gérant administratif de la société.

Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérant administratif lui est accordée.

Cinquième résolution

Monsieur Patrice Parachini, préqualifié, est confirmé dans sa fonction de gérant technique de la société.

Celle-ci sera dorénavant valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant technique.

V.- Monsieur Patrice Parachini, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant technique de la société, déclare se tenir, au nom de la société, les susdites cessions de parts sociales comme dûment significées.

VI.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de trente mille francs luxembourgeois (LUF 30.000,-), sont à charge de la société qui s'y oblige, l'associé unique en étant solidairement tenu envers le notaire.

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évaluée à quatre mille deux cent quarante-neuf francs luxembourgeois (LUF 4.249,-).

VII.- L'associé unique élit domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: P. Parachini, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 1999, vol. 3CS, fol. 62, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 octobre 1999.

T. Metzler.

(49554/222/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

L'ATELIER VERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 45.318.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 octobre 1999.

Signature.

(49555/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

KRONBERG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 36.676.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999. MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)
(49549/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

KRONBERG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 36.676.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999. MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)
(49550/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SOPARSEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.585.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIBAS LUXEMBOURG
Signature

(49551A/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SOPARSEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.585.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 15 avril 1999 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'assemblée générale statutaire accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Yvan Juchem de son poste d'administrateur.

- L'assemblée décide à l'unanimité de nommer comme administrateur Monsieur Koen Lozie, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes vient à échéance à la présente assemblée.

- L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'an 2000.

Pour copie conforme
Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49552A/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

LEGLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 12, rue des Joncs.
R. C. Luxembourg B 65.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 octobre 1999, vol. 529, fol. 45, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour la S.à r.l. LEGLUX
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG
Signature

(49556/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

LA LAVANDIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 3, route de Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-cinq août 1999.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LA LAVANDIERE, S.à r.l., faisant le commerce sous la raison sociale AM BURECK, avec siège social à L-8077 Bertrange, 3, route de Luxembourg,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Urbain Tholl, de résidence à Mersch, en date du 3 février 1999, publié au Mémorial C, numéro 322 du 6 mai 1999,

au capital social de cinq cents mille (500.000,-) francs, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille (5.000,-) francs chacune,

savoir:

1. Madame Marie-Céleste Pizzimenti, commerçante, demeurant à L-Rombach, propriétaire de quatre-vingt-dix-huit parts sociales;

2. Monsieur Eric Stouvenaker, licencié en psychologie, demeurant à L-Rombach, propriétaire de deux parts sociales.

Ils ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Unique résolution

Le gérant technique est révoqué avec quittance pour sa mission.

Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée, Monsieur Chabou Ouassama, cuisinier, demeurant à Bertrange, 3, rue de Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Fait à Bertrange, le 25 août 1999.

Signé: M.C. Pizzimenti, E. Stouvenaker.

Enregistré à Mersch, le 27 août 1999, vol. 124, fol. 100, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 septembre 1999.

U. Tholl.

(49552/232/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SORAMAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3b, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 31.070.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 1999, vol. 529, fol. 72, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

Signatures.

(49555A/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

**STANDARD ACCES AG, Société Anonyme,
(anc. LIFTLUX A.G.).**

Siège social: Remerschen.

R. C. Luxembourg B 35.398.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

STANDARD ACCES A.G.

Signature

(49557A/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SPORTS & LEISURE BRANDS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 43.612.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 85, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Signature

Un mandataire

(49558A/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SPORTS & LEISURE BRANDS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 43.612.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 85, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Signature
Un mandataire

(49559A/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SPORTS & LEISURE BRANDS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 43.612.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Luxembourg le 16 avril 1999 à 11.00 heures*

Approbation des comptes au 31 décembre 1998.

Reconduction des mandats de Messieurs Frédéric Otto, Marc Ambroisien et Monsieur Benoît de Hults en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 avril 1999.

Pour la société
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 85, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49560A/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SPORTS & LEISURE BRANDS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 43.612.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à Luxembourg le 17 avril 1998 à 11.00 heures*

Approbation des comptes au 31 décembre 1997 et report de la perte de FRF 62.625,48.

Reconduction des mandats de Messieurs Frédéric Otto, Marc Ambroisien et Monsieur Benoît de Hults en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 avril 1999.

Pour la société
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 85, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49561A/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

LMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.450.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 17 mai 1999

Suite à la démission de Monsieur Hubert Hansen, Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, L-Strassen a été coopté administrateur en son remplacement. Il terminera le mandat de son prédécesseur, démissionnaire, mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 1999.

Certifié sincère et conforme
Pour LMS S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 88, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49557/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

LMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.450.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 25 juin 1999

- La cooptation de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, L-Strassen, en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Hubert Hansen démissionnaire, est ratifiée.

- Les mandats d'administrateur de Madame Françoise Simon, employée privée, demeurant à L-Eischen, Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant à L-Olm, et Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant à L-Strassen, sont reconduits pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

- Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Ignace Vander Stichele, réviseur d'entreprises, demeurant à B-Leuven, est reconduit pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Fait le 25 juin 1999.

Certifié sincère et conforme

Pour LMS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 88, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49558/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

SPARREIN GESELLSCHAFT, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 16.663.

EXTRAIT RECTIFICATIF

Contrairement à l'extrait déposé en date du 7 octobre 1999, il y a lieu de lire:

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 octobre 1999 que Monsieur René Schmitter, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Paul Laplume, démissionnaire,

et non pas:

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 octobre 1999 que Madame Mireille Grethen, licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange (L) a été nommée administrateur en remplacement de Monsieur Paul Laplume, démissionnaire.

Luxembourg, le 18 octobre 1999.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 84, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49556A/802/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

LOFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 56.423.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 1999, vol. 529, fol. 70, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(49559/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

TALISMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.664.

Les comptes annuels au 31 mars 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIBAS LUXEMBOURG

Signature

(49562A/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

LAMPEBANK INTERNATIONAL, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 16.577.

In Jahre eintausendneunhundertneunundneunzig, den zweiundzwanzigsten September, um 11.00 Uhr.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Paul Hencks, mit dem Amtssitze in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft LAMPEBANK INTERNATIONAL, mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg, Sektion B, unter Nummer 16.577, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Benannte Aktiengesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, damals im Amtssitze zu Mersch, am 4. April 1979, veröffentlicht im Mémorial C, N° 88 vom 24. April 1979. Letztmalig wurde die Satzung der Gesellschaft abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, im Amtssitze zu Luxemburg, am 16. September 1997, veröffentlicht im Mémorial C des Jahres 1997, Seite 34674.

Gemäss Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung vom heutigen Tag, welche vor diesem Protokoll einregistriert wird, wurde das Gesellschaftskapital auf dreizehn Millionen Euro (13.000.000,- EUR) festgelegt.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Herrn Thomas Köhler, administrateur-délégué, wohnhaft zu Übersyren.

Der Vorsitzende bezeichnet zum Schriftführer Frau Brigitte Hary, geschäftsführender Direktor, wohnhaft zu Bridel.

Die Generalversammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Jean Kaiser, stellvertretender geschäftsführender Direktor, wohnhaft zu Schiffange.

Der Verwaltungsvorstand ist hiermit gebildet. Der Vorsitzende erklärt und bittet den instrumentierenden Notar, aktenmässig festzustellen:

I.- Dass die gegenwärtige Generalversammlung über folgende Tagesordnung zu befinden hat:

- Abänderung der Satzung.

II.- Dass die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der von ihnen besessenen Aktien in eine Anwesenheitsliste eingetragen sind. Diese Anwesenheitsliste wird von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und den Mitgliedern des Verwaltungsbüros unterzeichnet und bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben formalisiert zu werden.

III.- Dass sämtliche Aktien der Gesellschaft auf gegenwärtiger ausserordentlicher Generalversammlung anwesend oder gültig vertreten sind und die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sich als ordnungsgemäss einberufen erkennen und erklären, vorweg Kenntnis der Tagesordnung und der Neufassung der Satzung gehabt zu haben, so dass eine förmliche Einberufung unterlassen werden konnte.

IV.- Dass die gegenwärtige Versammlung somit in rechtsgültiger Weise über die Tagesordnung beraten kann.

Nach Beratung fasst die Generalversammlung einstimmig folgenden Beschluss:

Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, dass die Satzung nunmehr folgenden Wortlaut erhält:

Art. 1. Gesellschaftsform und Bezeichnung. Zwischen den unterzeichneten und allen, welche Inhaber von nachfolgend ausgegebenen Aktien werden, besteht eine Aktiengesellschaft nach luxemburgischem Recht (société anonyme) unter der Bezeichnung LAMPEBANK INTERNATIONAL (die Gesellschaft).

Art. 2. Sitz. Der Gesellschaftssitz befindet sich in Luxemburg, Grossherzogtum Luxemburg. Zweigstellen, Tochtergesellschaften oder andere Büros können auf Beschluss des Verwaltungsrates innerhalb oder ausserhalb des Grossherzogtums Luxemburg errichtet werden.

Sofern der Verwaltungsrat die Feststellung trifft, dass aussergewöhnliche politische oder kriegerische Ereignisse stattgefunden haben, stattfinden oder unmittelbar bevorstehen, welche den gewöhnlichen Geschäftsverlauf der Gesellschaft an ihrem Sitz oder die Kommunikation mit Personen im Ausland beeinträchtigen könnten, kann der Sitz zeitweilig und bis zur völligen Normalisierung der Lage in das Ausland verlagert werden; solche provisorische Massnahmen werden auf die Staatszugehörigkeit der Gesellschaft keinen Einfluss haben; die Gesellschaft wird eine Luxemburger Gesellschaft bleiben.

Personen, welche in irgendeiner Weise befugt sind, die Gesellschaft in der laufenden Geschäftsführung rechtsverbindlich zu vertreten, sind auch befugt, diese Verlegung des Gesellschaftssitzes vorzunehmen und Dritten zur Kenntnis zu bringen.

Art. 3. Geschäftszweck. Gegenstand der Gesellschaft ist die Durchführung von Bank- und Finanzgeschäften aller Art für eigene und dritte Rechnung im Grossherzogtum Luxemburg und im Ausland sowie alle Operationen, die damit direkt oder indirekt zusammenhängen.

Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche Arten von Rechtsgeschäften abschliessen, welche mittelbar oder unmittelbar mit ihrem Geschäftszweck in Verbindung stehen oder denselben fördern oder ergänzen. In diesem Zusammenhang darf sie Immobilien und Beteiligungen im In- und Ausland erwerben.

Art. 4. Dauer. Die Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit errichtet.

Art. 5. Gesellschaftsvermögen. Das Aktienkapital beträgt dreizehn Millionen Euro (13.000.000,- EUR) und ist in fünfzigtausend (50.000) nennwertlose Aktien Namensaktien eingeteilt.

Die Aktien sind zwischen den Aktionären frei übertragbar. Den Aktionären steht ein Vorkaufsrecht im Falle eines Verkaufs von Aktien an Dritte zu.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann jederzeit durch Beschluss der Generalversammlung, welcher in derselben Form wie für Satzungsänderungen zu fassen ist, erhöht oder herabgesetzt werden. Im Falle einer Kapitalerhöhung steht den Altaktionären das Recht auf Zuteilung der neuen Aktien bevorzugt zu.

Die Generalversammlung kann den Verwaltungsrat in ihrem Beschluss über eine Kapitalerhöhung ermächtigen, das Gesellschaftskapital durch einfachen Beschluss nach seinem Ermessen in dem Rahmen zu erhöhen, den der Beschluss der Generalversammlung festlegt.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn über Handelsgesellschaften einschliesslich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen («Gesetz vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn») und zu den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

Art. 6. Die Aktien sind und bleiben Namensaktien. Alle Aktien der Gesellschaft werden in das Aktienregister eingetragen, welches bei der Gesellschaft oder bei einer oder mehreren hierfür von der Gesellschaft bezeichneten Personen geführt wird, und dieses Register wird die Namen jedes Inhabers von Aktien, seines ständigen oder gewählten Wohnsitz und die Zahl der von ihm gehaltenen Aktien enthalten.

Das Eigentum an einer Namensaktie wird durch die Eintragung in das Register begründet. Den Inhabern von Namensaktien werden Bescheinigungen über die Eintragung ausgestellt.

Alle Aktien haben gleiche Rechte, welche der Gesellschaft gegenüber unteilbar sind.

Art. 7. Verwaltungsrat. Die Gesellschaft wird von einem Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, welche nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen. Die Verwaltungsratsmitglieder werden für eine Dauer von höchstens sechs Jahren gewählt; sie sind wiederwählbar.

Der Verwaltungsrat wird von den Aktionären anlässlich der Generalversammlung mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien gewählt; die Generalversammlung beschliesst ausserdem die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder, ihre Vergütung und die Dauer ihrer Amtszeit.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann jederzeit und ohne Angabe von Gründen durch einen Beschluss der Generalversammlung abberufen oder ersetzt werden.

Bei Ausfall eines amtierenden Verwaltungsratsmitgliedes werden die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates die fehlende Stelle zeitweilig ausfüllen; die Aktionäre werden bei der nächsten Generalversammlung eine endgültige Entscheidung über die Ernennung treffen.

Art. 8. Verwaltungsratssitzung. Der Verwaltungsrat wird aus seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden bestimmen. Der Verwaltungsrat tritt auf Einladung des Verwaltungsratsvorsitzenden oder zweier Verwaltungsratsmitglieder an dem in der Einladung angegebenen Ort zusammen.

Der Verwaltungsratsvorsitzende leitet die Verwaltungsratssitzungen und die Generalversammlungen. In seiner Abwesenheit können die Aktionäre oder die Mitglieder des Verwaltungsrates ein anderes Mitglied des Verwaltungsrates oder im Falle der Gesellschafterversammlung eine andere Person mit der Leitung beauftragen.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden zu jeder Verwaltungsratssitzung wenigstens 72 Stunden vor dem entsprechenden Datum schriftlich eingeladen, ausser in Notfällen, in welchen Fällen die Art des Notfalls in der Einladung vermerkt wird. Auf diese Einladung kann übereinstimmend schriftlich, durch Telegramm, Telex, Telefax oder andere, ähnliche Kommunikationsmittel verzichtet werden. Eine eigene Einladung ist nicht notwendig für Sitzungen, welche zu Zeitpunkten und an Orten abgehalten werden, die zuvor in einem Verwaltungsratsbeschluss bestimmt worden waren.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann sich auf jeder Verwaltungsratssitzung schriftlich, durch Telegramm, Telex, Telefax oder ähnliche Kommunikationsmittel durch ein anderes Verwaltungsratsmitglied vertreten lassen. Ein Verwaltungsratsmitglied kann mehrere seiner Kollegen vertreten.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann an einer Verwaltungsratssitzung im Wege einer telephonischen Konferenzschaltung oder durch ähnliche Kommunikationsmittel, welche ermöglichen, dass sämtliche Teilnehmer an der Sitzung einander hören können, teilnehmen, und diese Teilnahme steht einer persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung gleich.

Der Verwaltungsrat kann nur auf ordnungsgemäss einberufenen Verwaltungsratssitzungen handeln. Die Verwaltungsratsmitglieder können die Gesellschaft nicht durch Einzelunterschriften verpflichten, ausser im Falle einer ausdrücklichen entsprechenden Ermächtigung durch einen Verwaltungsratsbeschluss.

Der Verwaltungsrat ist dann beschlussfähig wenn die Mehrheit der amtierenden Verwaltungsratsmitglieder anwesend oder vertreten sind. Seine Beschlüsse werden mit einfacher Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Verwaltungsratsbeschlüsse werden protokolliert und die Protokolle werden vom Vorsitzenden der Verwaltungsratssitzung unterzeichnet. Auszüge aus diesen Protokollen, welche zu Beweis Zwecken in gerichtlichen oder sonstigen Verfahren erstellt werden, sind vom Vorsitzenden der Verwaltungsratssitzung oder zwei Verwaltungsratsmitgliedern rechtsgültig zu unterzeichnen.

Schriftliche Beschlüsse im Umlaufverfahren, welche von allen Mitgliedern des Verwaltungsrates gebilligt und unterzeichnet sind, stehen Beschlüssen auf Verwaltungsratssitzungen gleich; jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann solche Beschlüsse schriftlich, durch Telegramm, Telex, Telefax oder ähnliche Kommunikationsmittel billigen. Diese Billigung wird schriftlich zu bestätigen sein, und die Gesamtheit der Unterlagen bildet das Protokoll zum Nachweis der Beschlussfassung.

Art. 9. Befugnisse des Verwaltungsrates. Der Verwaltungsrat verfügt über die umfassende Befugnis, alle Verfügungs- und Verwaltungshandlungen im Rahmen des Gesellschaftszweckes vorzunehmen.

Sämtliche Befugnisse, welche nicht ausdrücklich gesetzlich oder durch diese Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind, können durch den Verwaltungsrat ausgeübt werden.

Art. 10. Zeichnungsbefugnis. Gegenüber Dritten wird die Gesellschaft rechtsgültig durch die gemeinschaftliche Unterschrift zweier Mitglieder des Verwaltungsrates oder durch die gemeinschaftliche oder einzelne Unterschrift von Personen, welche hierzu vom Verwaltungsrat ermächtigt wurden, verpflichtet.

Art. 11. Übertragung von Befugnissen. Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse im Zusammenhang mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft (einschliesslich der Befugnis, als Zeichnungsberechtigter für die Gesellschaft

zu handeln) und seine Befugnisse zur Ausführung von Handlungen im Rahmen der Geschäftspolitik und des Gesellschaftszweckes an eine oder mehrere Personen übertragen, welche nicht Mitglieder des Verwaltungsrates sein müssen und ihre Befugnisse, vorbehaltlich der Genehmigung des Verwaltungsrates, weiterdelegieren können. Ihre Ernennung, Abberufung, Befugnisse und Zeichnungsberechtigung werden durch den Verwaltungsrat geregelt.

Der Verwaltungsrat kann Arbeitsausschüsse bilden und diesen Befugnisse übertragen.

Der Verwaltungsrat kann desweiteren Einzelvollmachten durch notarielle oder privatschriftliche Urkunde übertragen.

Art. 12. Interessenkonflikt. Verträge und sonstige Geschäfte zwischen der Gesellschaft und einer anderen Gesellschaft oder Unternehmung werden nicht dadurch beeinträchtigt oder deshalb ungültig, weil ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder oder leitende Angestellte der Gesellschaft an dieser anderen Gesellschaft oder Unternehmung ein persönliches Interesse haben oder dort Verwaltungsratsmitglied, Gesellschafter, leitender oder sonstiger Angestellter sind. Jedes Verwaltungsratsmitglied und jeder leitende Angestellte der Gesellschaft, welche als Verwaltungsratsmitglied, leitender Angestellter oder einfacher Angestellter in einer Gesellschaft oder Unternehmung, mit welcher die Gesellschaft abschliesst oder sonstige Geschäftsbeziehungen eingeht, wird durch diese Verbindung mit der anderen Gesellschaft oder Unternehmung nicht daran gehindert, im Zusammenhang mit einem solchen Vertrag oder einer solchen Geschäftsbeziehung zu beraten, abzustimmen oder zu handeln.

Sofern ein Verwaltungsratsmitglied oder leitender Angestellter der Gesellschaft im Zusammenhang mit einem Geschäftsvorfall der Gesellschaft ein den Interessen der Gesellschaft entgegengesetztes persönliches Interesse hat, wird dieses Verwaltungsratsmitglied oder dieser leitende Angestellte dem Verwaltungsrat dieses entgegengesetzte persönliche Interesse mitteilen und im Zusammenhang mit diesem Geschäftsvorfall nicht an Beratungen oder Abstimmungen teilnehmen. Dieser Geschäftsvorfall wird ebenso wie das persönliche Interesse des Verwaltungsratsmitglieds oder leitenden Angestellten der nächstfolgenden Generalversammlung berichtet.

Art. 13. Entschädigung des Verwaltungsrates. Die Gesellschaft kann jedes Mitglied des Verwaltungsrates oder jeden leitenden Angestellten ebenso wie dessen Erben, Vollstreckungsbevollmächtigte und Verwalter von angemessenen Auslagen freihalten, welche ihm im Zusammenhang mit einer Klage, einer Rechtsverfolgungsmassnahme oder einem Verfahren entstanden sind, an welchem er aufgrund seiner Stellung als Verwaltungsratsmitglied oder leitender Angestellter der Gesellschaft oder, auf seinen Antrag hin, auch einer anderen Gesellschaft, an welcher die Gesellschaft als Aktionär beteiligt ist oder bei welcher die Gesellschaft Gläubiger ist und von dort er keine Entschädigung erhält, beteiligt ist, ausser in Fällen, in welchen er aufgrund solcher Klagen, Rechtsverfolgungsmassnahmen oder Verfahren wegen grob fahrlässigen oder fehlerhaftem Verhalten endgültig verurteilt wird.

Im Falle eines Vergleiches erfolgt eine Entschädigung nur im Zusammenhang mit den Angelegenheiten, welche von dem Vergleich abgedeckt werden und sofern der Gesellschaft von einem Rechtsberater bestätigt wird, dass die zu entschädigende Person keine Pflichtverletzung begangen hat. Das vorstehende Recht auf Entschädigung schliesst andere Ansprüche nicht aus.

Art. 14. Wirtschaftsprüfer. Die Gesellschaft unterliegt der Überwachung durch einen oder mehrere Wirtschaftsprüfer, welche im Einklang mit den gesetzlichen Bestimmungen ernannt werden.

Art. 15. Generalversammlung. Die Generalversammlung vertritt die Gesamtheit der Aktionäre der Gesellschaft. Ihre Beschlüsse binden alle Aktionäre. Sie hat die umfassende Befugnis, Handlungen im Zusammenhang mit der Geschäftstätigkeit der Gesellschaft anzuordnen, auszuführen oder zu genehmigen.

Die Generalversammlung tritt auf Einladung des Verwaltungsrates zusammen.

Sie kann auch auf Antrag von Aktionären, welche wenigstens ein Zehntel des Gesellschaftsvermögens besitzen, zusammentreten.

Die jährliche Generalversammlung wird im Einklang mit den Bestimmungen des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn in Luxemburg an einem in der Einladung angegebenen Ort am zweiten Mittwoch im Monat März um 11.00 Uhr abgehalten.

Wenn dieser Tag ein gesetzlicher oder Bankfeiertag in Luxemburg ist, wird die jährliche Gesellschafterversammlung am nächstfolgenden Werktag abgehalten.

Andere Generalversammlungen können an solchen Orten und zu solchen Zeiten abgehalten werden, wie dies in der entsprechenden Einladung angegeben wird.

Die Aktionäre treten auf Einladung des Verwaltungsrates, welche die Tagesordnung enthalten und wenigstens acht Tage vor der Generalversammlung an jeden Inhaber von Aktien an dessen in dem Aktienregister eingetragene Adresse durch eingeschriebenen Brief versandt werden muss, zusammen. Die Tagesordnung wird vom Verwaltungsrat vorbereitet, ausser in den Fällen, in welchen die Versammlung auf schriftlichen Antrag der Aktionäre zusammentritt, in welchem Falle der Verwaltungsrat eine zusätzliche Tagesordnung vorbereiten kann.

Sofern sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sich selbst als ordnungsgemäss eingeladen und über die Tagesordnung in Kenntnis gesetzt erachten, kann die Generalversammlung ohne Einladung stattfinden.

Der Verwaltungsrat kann sämtliche sonstige Bestimmungen festlegen, welche von den Aktionären zur Teilnahme an einer Generalversammlung erfüllt werden müssen.

Auf der Generalversammlung werden lediglich solche Vorgänge behandelt, welche in der Tagesordnung enthalten sind (die Tagesordnung wird sämtliche gesetzlich erforderlichen Vorgänge enthalten) sowie Vorgänge, welche zu solchen Vorgängen gehören.

Jede Aktie berechtigt zu einer Stimme im Einklang mit den Vorschriften des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn und dieser Satzung.

Ein Aktionär kann sich bei jeder Gesellschafterversammlung durch eine schriftliche Vollmacht an eine andere Person, welche kein Aktionär sein muss und Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft sein kann, vertreten lassen.

Vorbehaltlich anderweitiger Bestimmungen des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn oder dieser Satzung werden die Beschlüsse auf der Gesellschafterversammlung durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Über die Verhandlungen und Beschlüsse der Generalversammlungen werden Protokolle geführt, die vom jeweiligen Vorsitzenden unterzeichnet werden.

Art. 16. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr läuft vom ersten Januar bis zum einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 17. Ausschüttungen. Der Verwaltungsrat stellt nach Ablauf eines jeden Jahres eine Bilanz sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung auf. Es werden jährlich wenigstens fünf Prozent des Reingewinnes vorweg dem gesetzlichen Reservefonds so lange zugeführt, bis dieser zehn Prozent des Gesellschaftskapitals ausmacht.

Vor der ordentlichen Generalversammlung legt der Verwaltungsrat die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung mit einem Bericht über die Geschäftstätigkeit der Gesellschaft den Wirtschaftsprüfern vor, die ihrerseits der Generalversammlung Bericht erstatten.

Die Generalversammlung befindet über die Bilanz sowie über die Gewinn- und Verlustrechnung und bestimmt über die Verwendung des Jahresgewinns. Sie kann im Rahmen der Bestimmungen des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn aus dem verteilungsfähigen Gewinn die Ausschüttung einer Dividende beschliessen.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, Zwischenausschüttungen im Einklang mit den gesetzlichen Bestimmungen zu beschliessen.

Art. 18. Auflösung. Wird die Gesellschaft durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst, so wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren durchgeführt, welche ihrerseits natürliche oder juristische Personen sein können. Die Generalversammlung setzt deren Befugnisse und Vergütung fest.

Art. 19. Änderung der Satzung. Die Satzung kann durch eine Generalversammlung, welche den Quorum- und Mehrheitserfordernissen gemäss dem Gesetz vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn entspricht, geändert werden.

Art. 20. Anwendbares Recht. Für sämtliche Punkte, welche durch diese Satzung nicht geregelt sind, gelten die luxemburgischen gesetzlichen Bestimmungen, insbesondere das Gesetz vom zehnten August neunzehnhundertfünfzehn in seiner jeweils gültigen Fassung.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für beendet.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Vorstandes gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: T. Köhler, B. Hary, J. Kaiser, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1999, vol. 119S, fol. 65, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 20. Oktober 1999.

J.-P. Hencks.

(49553/216/298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

LUXEMBOURG INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 20.479.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 1999.

Signatures.

(49561/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

LUXEMBOURG INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 20.479.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 14 septembre 1999 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Yvan Juchem de son poste d'administrateur et le remercie pour sa précieuse collaboration. L'assemblée générale nomme en remplacement Monsieur Koen Lozie, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui terminera son mandat venant à échéance à l'assemblée générale statutaire de 2001.

Copie certifiée conforme

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49562/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MANAGEMENT & INGENIERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25b, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.097.

Le bilan au 31 mai 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 1999, vol. 529, fol. 74, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRISCA S.A.

Signature

(49563/700/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MANAGEMENT & INGENIERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25b, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.097.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 octobre 1999

- Affectation du résultat au report à nouveau et affectation à la réserve légale d'une somme de 125.000,- francs.
- Sont nommés administrateurs pour six ans: Monsieur Dominique Souroudjon, ingénieur, demeurant à Luxembourg, 43, avenue de la Gare, Monsieur J.R. Marquillie, conseiller économique, demeurant à Luxembourg, 32, rue J.-P. Brasseur et IMACORP S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège à Luxembourg, 25, boulevard Royal.

Est nommé commissaire aux comptes pour six ans: Monsieur Frank Marquillie, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, 86, avenue Gaston Diderich.

D. Souroudjon

J.R. Marquillie

F. Marquillie

Le président

Le secrétaire

Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 1999, vol. 529, fol. 74, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

(49564/700/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MANAGEMENT & INGENIERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25b, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.097.

Réunion du conseil d'administration du 3 octobre 1999

Le 3 octobre 1999, les administrateurs se sont réunis en conseil et ont décidé, à l'unanimité, ce qui suit:

- Monsieur Dominique Souroudjon, ingénieur, demeurant à Luxembourg, 43, avenue de la Gare est nommé administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société sur sa seule signature.

Le conseil d'administration

D. Souroudjon

J.R. Marquillie

IMACORPS S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 1999, vol. 529, fol. 74, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): W. Kerger.

(49565/700/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

TOPWAVE EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-3320 Berchem, 39, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 66.575.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 88, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

*Extraits de l'assemblée générale du 20 octobre 1999**- Affectation du résultat*

L'assemblée générale décide de reporter la perte LUF 1.915.695,-.

- Administrateurs

Sauli Törmälä, ingénieur, demeurant à Espoo (Finlande);

Milan Simic, ingénieur, demeurant à Mamer;

Risto Vuohelainen, ingénieur, demeurant à Paris (France).

- Commissaire aux comptes

P.K.F. LUXEMBOURG, réviseurs d'entreprises.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

(49564A/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

TERRACOTA INTERNATIONAL TRADE & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 32.526.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 1999, vol. 529, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(49563A/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

TOYFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.174.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 88, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour TOYFIN S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Signature

(49565A/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

TOYFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.174.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 19 mai 1999

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée les élit pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1999:

Conseil d'administration:

- MM. Rolando Papucci, dirigeant d'entreprise, demeurant à Florence (Italie), président;
Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Dirk Raeymaekers, sous-directeur de banque, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour TOYFIN S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 88, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49566A/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MERESO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 72, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 30.821.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 1999, vol. 529, fol. 70, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(49566/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MERLONI FINANCIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.416.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 88, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour MERLONI FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

Signature

Un administrateur

Un administrateur

(49567/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MERLONI FINANCIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.416.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 14 mai 1999

Résolution

Leur mandat venant à échéance, l'assemblée décide de réélire les administrateurs et le commissaire aux comptes pour une période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clos au 31 décembre 1997 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Massimo Ferrari, demeurant à Gallarate (Italie), président;

M. Paolo Rundeddu, demeurant à Paradiso (Suisse), administrateur;

M. Giuseppe Cialesi, demeurant à Lugano, administrateur.

Commissaire aux comptes:

PricewaterhouseCoopers, 16, rue Eugène Ruppert, L-1014 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour MERLONI FINANCIAL SERVICES S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 88, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49568/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UKB FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxembourg B 35.635.

Ab dem 11. Oktober 1999 wird der Gesellschaftssitz von 26, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg nach 308, route d'Esch, L-1471 Luxemburg verlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

UKB FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Unterschrift

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 1999, vol. 529, fol. 82, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(49560A/656/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

TR'AX LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4829 Rodange, rue de Lasauvage.
R. C. Luxembourg B 36.505.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 87, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour la société

Signature

(49568A/006/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

TRANSURB FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3b, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 34.546.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société tenue à Luxembourg le 15 mars 1999

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Erik Vandenbroele de son poste d'administrateur.

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, le conseil nomme en remplacement comme administrateur, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine assemblée générale Monsieur Patrick Steyaert, administrateur de sociétés, demeurant à B-9880 Aalter, Sint-Geroflaan, 1/11 jusqu'à l'assemblée générale statutaire à tenir en 2001.

Pour copie conforme	
Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 1999, vol. 529, fol. 72, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49567A/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MICABOUL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 14.117.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 30 septembre 1999

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Philippe Slendzak,
- Monsieur Karl Heinrich Oechslein.

L'assemblée nomme comme commissaire aux comptes la société PricewaterhouseCoopers, Bâle.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 1999.

Luxembourg, le 4 octobre 1999.

P. Rochas
Administrateur

(49570/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

U.M.I.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 33.626.

AFFECTATION DU RESULTAT

(A.G.O. du 12 février 1999)

- Résultat 1997 à affecter: perte de LUF 223.498,-

Suivant la décision de l'assemblée générale précitée, la perte de l'exercice est à affecter au poste résultats reportés.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 1999, vol. 529, fol. 89, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49570A/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNICO EQUITY FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxemburg B 26.047.

Ab dem 11. Oktober 1999 wird der Gesellschaftssitz von 26, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg nach 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg verlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

UNICO EQUITY FUND, SICAV	
Unterschrift	Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 1999, vol. 529, fol. 82, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(49571A/656/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MIKRA LUXEMBOURG G.m.b.H, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 45.334.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 octobre 1999, vol. 529, fol. 45, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour la G.m.b.H. MIKRA LUXEMBOURG
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG
Signature

(49571/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxemburg B 25.551.

Ab dem 11. Oktober 1999 wird der Gesellschaftssitz von 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg nach 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg verlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.
Unterschrift Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 1999, vol. 529, fol. 82, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(49572A/656/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MIZE-HAMSEBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 27.213.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE
Signature

(49574/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MIZE-HAMSEBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 27.213.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE
Signature

(49575/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MIL (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 51.869.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-deux septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIL (HOLDINGS) S.A., avec siège social à Luxembourg constituée suivant acte notarié, en date du 17 juillet 1995, publié au Mémorial C, Recueil numéro 526 du 14 octobre 1995 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 15 janvier 1996, publié au Mémorial C, Recueil n° 191 du 16 avril 1996 et suivant acte du notaire soussigné en date du 31 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil n° 276 du 21 avril 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Edmond Van de Kelft, administrateur de sociétés, demeurant à Anvers (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Gérard Maîtrejean, juriste, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Ekkehart Kessel, administrateur de sociétés, demeurant à L-Mondorf-les-Bains.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Modification de l'année sociale qui, actuellement, commence le 1^{er} août chaque année jusqu'au 31 juillet de l'année suivante en une année sociale débutant le 1^{er} janvier et finissant le 31 décembre de la même année. En conséquence, l'année sociale ayant débuté le 1^{er} août 1998 se termine rétroactivement le 31 décembre 1998 et toutes les années sociales suivantes débutent le 1^{er} janvier et se terminent le 31 décembre de la même année.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale qui, actuellement, commence le 1^{er} août de chaque année jusqu'au 31 juillet de l'année suivante en une année sociale débutant le 1^{er} janvier et finissant le 31 décembre de la même année. En conséquence, l'année sociale ayant débuté le 1^{er} août 1998 se termine rétroactivement le 31 décembre 1998 et toutes les années sociales suivantes débutent le 1^{er} janvier et se terminent le 31 décembre de la même année.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de la même année.»

Suit la version anglaise:

«**Art. 8.** The company's financial year shall begin on the first of January and ends on the 31st of December of the same year.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Van de Kelft, G. Maîtrejean, E. Kessel, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1999, vol. 3CS, fol. 44, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 octobre 1999.

G. Lecuit.

(49572/220/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MIL (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 51.869.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 octobre 1999.

G. Lecuit.

(49573/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

NAVERO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117a, rue de Leudelange.

R. C. Luxembourg B 55.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 octobre 1999, vol. 529, fol. 45, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour la S.A. NAVERO

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Signature

(49579/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNICO UMBRELLA FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxembourg B 40.158.

Die Bilanz zum 30. Juni 1999 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. Juni 1999 abgelaufene Geschäftsjahr wurden einregistriert in Luxemburg am 20. Oktober 1999, unter Vol. 529, Fol. 82, Case 12, und wurden beim Handelsregister in Luxemburg am 22. Oktober 1999 hinterlegt.

Auszug aus der ordentlichen Generalversammlung, die am 24. September 1999 in Luxemburg stattfand

Den während des Geschäftsjahres amtierenden Verwaltungsratsmitgliedern wird für die ordnungsgemäße Ausführung ihrer Aufgaben für das am 30. Juni 1999 abgelaufene Geschäftsjahr Entlastung erteilt.

Die Versammlung beschliesst folgende Verwaltungsratsmitglieder zu wählen beziehungsweise wiederzuwählen:

Helmut Schlembach, UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.;

Hartmut Rödiger, UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.;

Christoph Cramer, UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.

Die Verwaltungsratsmitglieder bleiben im Amt bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, die über den Jahresabschluss des Geschäftsjahres bis zum 30. Juni 2000 abstimmen wird.

Die Versammlung wählt die Wirtschaftsprüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., zum Abschlussprüfer der Gesellschaft. Der Wirtschaftsprüfer wird für den gleichen Zeitraum wie die Mitglieder des Verwaltungsrates gewählt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

UNICO UMBRELLA FUND, SICAV.
Unterschrift Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 1999, vol. 529, fol. 82, case 12.

(49573A/656/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNICO UMBRELLA FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxembourg B 40.158.

Ab dem 11. Oktober 1999 wird der Gesellschaftssitz von 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg nach 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg verlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

UNICO UMBRELLA FUND, SICAV
Unterschrift Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 1999, vol. 529, fol. 82, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(49574A/656/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNION DES PROPRIETAIRES D'AVIONS, U.P.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Aéroport de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 11.085.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Capellen, le 21 octobre 1999, vol. 135, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

A. Heiderscheid.

(49578A/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNIGRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.748.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 88, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour UNIGRA INTERNATIONAL S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire

Signature Signature

(49575A/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNIGRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.748.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 88, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour UNIGRA INTERNATIONAL S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Signature

(49576A/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNIGRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.748.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 10 août 1999

Résolution

L'assemblée générale décide de porter le nombre d'administrateurs de trois à quatre.

Par ailleurs, les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturant au 31 décembre 1999 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Luciano Martini, entrepreneur, demeurant à Conselice (Italie), président;
Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Dirk Raeymakers, sous-directeur de banque, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Maryse Santini, fondée de pouvoir, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour UNIGRA INTERNATIONAL S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 88, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(49577A/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MULTINATIONAL AUTOMATED CLEARING HOUSE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 31.990.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the fifth day of October in Luxembourg.

Before Us, Maître Reginald Neuman, notary public, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of MULTINATIONAL AUTOMATED CLEARING HOUSE S.A., formerly EUROPEAN COMMUNICATION SERVICES S.A., having its registered office in L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy, registered at the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg under Section B and number B 31.990, incorporated by deed of Maître Christine Doerner, notary public with residence in Bettembourg on October 26, 1989, published in the Recueil Spécial du Mémorial C, Number 99 of March 28, 1990, modified by deed of M^e Reginald Neuman, notary public residing in Luxembourg, on February 2, 1991 published in the Recueil Spécial du Mémorial C, Number 365 of October 5, 1991, by deed of M^e Reginald Neuman, prementioned, on July 15, 1992, published in the Recueil Spécial du Mémorial C, Number 521 of November 12, 1992, by deed of M^e Georges d'Huart, notary public residing in Pétange, on August 5, 1992 published in the Recueil Spécial du Mémorial C, Number 595 of December 15, 1992, by deed of M^e Reginald Neuman, prementioned, on August 3, 1994 published in the Recueil Spécial du Mémorial C, Number 474 of November 22, 1994, by deed of M^e Reginald Neuman, prementioned, on December 15, 1994 published in the Recueil du Mémorial C, Number 155 of April 5, 1995, by deed of M^e Reginald Neuman, prementioned, on March 29, 1995 published in the Recueil du Mémorial C, Number 334 of July 22, 1995, by deed of M^e Reginald Neuman, prementioned, on May 24, 1995 published in the Recueil du Mémorial C, Number 323 of July 14, 1995, by deed of M^e Reginald Neuman, prementioned, on February 1, 1996 published in the Recueil Spécial du

Mémorial C, Number 313 of June 27, 1996 and by deed of M^e Reginald Neuman, prementioned, on November 17, 1997 published in the Recueil du Mémorial C, Number 104 of February 18, 1998.

The meeting was opened at 11.50 a.m. and was presided by M^e Tom Loesch, lawyer, residing in Luxembourg.

The President appointed as secretary M^e Nathalie Gutenstein, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer M^e Laurent Schummer, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The shareholders present and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list, having been signed by the shareholders present, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

II) It appears from the attendance list, that the entire share capital is present at the present extraordinary general meeting.

III) The present meeting is regularly constituted and can decide validly on its agenda, of which the shareholders declare having been preliminary advised.

IV) The agenda of the meeting is the following:

To amend article 16 of the Articles of association so that forthwith the Annual General Meeting of the Shareholders be held on the last Tuesday of May of each year at 3.45 p.m.

V) After this had been set forth by the President and acknowledged by the members of the board of the meeting, the meeting proceeded to the agenda.

The meeting having considered the agenda, the President submitted to the vote of the members of the meeting the following resolution:

First resolution

The meeting resolves to amend paragraph 1 of article 16 of the Articles of Association so that forthwith it shall be read as follows: «The annual meeting shall be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last Tuesday of May of each year, at 3.45 p.m.»

This resolution was adopted unanimously.

Nothing else being on the Agenda, the meeting was adjourned at noon.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present original deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil statuses and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Follows the French translation:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le cinq octobre à Luxembourg.

Par-devant Nous, Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MULTINATIONAL AUTOMATED CLEARING HOUSE S.A., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 31.990, constituée par acte notarié de Maître Christine Doerner, de résidence à Bettembourg le 26 octobre 26, 1989, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, Numéro 99 du 28 mars 1990, modifié par acte de M^e Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, le 2 février 1991 publié au Recueil Spécial du Mémorial C, Numéro 365 du 5 octobre 1991, par acte de M^e Reginald Neuman, prémentionné, le 15 juillet 1992, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, Numéro 521 du 12 novembre 1992, par acte de M^e Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, le 5 août 1992, publié au Recueil Spécial du Mémorial C, Numéro 595 du 15 décembre 1992, par acte de M^e Reginald Neuman, prémentionné, le 3 août 1994 publié au Recueil Spécial du Mémorial C, Numéro 474 du 22 novembre 1994, par acte de M^e Reginald Neuman, prémentionné, le 15 décembre 1994 publié au Recueil du Mémorial C, Numéro 155 du 5 avril 1995, par acte de M^e Reginald Neuman, prémentionné, le 29 mars 1995 publié au Recueil du Mémorial C, Numéro 334 du 22 juillet 1995, par acte de M^e Reginald Neuman, prémentionné, le 25 mai 1995 publié au Recueil du Mémorial C, Numéro 323 du 14 juillet 1995, par acte de M^e Reginald Neuman, prémentionné, le 1^{er} février 1996 publié au Recueil du Mémorial C, Numéro 313 le 27 juin 1996 et par acte de M^e Reginald Neuman, prémentionné, le 17 novembre 1997 publié au Recueil du Mémorial C, Numéro 104 du 18 février 1998.

La séance est ouverte à 11.50 heures, sous la présidence de M^e Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M^e Nathalie Gutenstein, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M^e Laurent Schummer, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il résulte de ladite liste de présence que la totalité des actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

III) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

IV) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

Modification de l'article 16 des statuts pour que dorénavant l'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit le dernier mardi du mois de mai de chaque année à 15.45 heures.

V) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article 16 des statuts qui se lira dorénavant comme suit:

«L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier mardi du mois de mai de chaque année à 15.45 heures.»

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à midi.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur demande des mêmes comparants, faire foi en cas de divergence avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: T. Loesch, N. Gutenstein, L. Schummer, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 1999, vol. 3CS, fol. 56, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

R. Neuman.

(49576/226/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

MULTINATIONAL AUTOMATED CLEARING HOUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 31.990.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

R. Neuman.

(49577/226/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.849.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-eighth day of the month of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of associates of UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 70, Grand-rue, Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on 15th of July 1999, to be published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, R. C. Luxembourg n° 70.849.

The meeting was presided by Mr Eric Isaac, group resident manager, residing in Moutfort, Luxembourg.

There was appointed as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium, and as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The associate represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list signed by the proxy holder, the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all five hundred (500) shares in issue are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

A. Restructuring of the share capital through (i) the increase of the nominal value of the shares from thirty United States Dollars (US\$ 30.-) to fifteen thousand United States Dollars (US\$ 15,000.-) and consequential reallocation of shares and (ii) the increase of the issued share capital of the Company from fifteen thousand United States Dollars (US\$ 15,000.-) to twenty-two million four hundred and twenty-five thousand United States Dollars (US\$ 22,425,000.-) by the issue of one thousand four hundred and ninety-four (1,494) new shares of a par value of fifteen thousand United States Dollars (US\$ 15,000.-).

B. Subscription and payment of the shares to be issued and consequential amendment of article 5 of the articles of incorporation.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

It is resolved to restructure the share capital and in this respect (i) to increase the nominal value of the shares of the Company from thirty United States Dollars (US\$ 30.-) to fifteen thousand United States Dollars (US\$ 15,000.-) and, as a consequence thereof, to reallocate to the current sole shareholder one share of a nominal value of fifteen thousand United States Dollars (US\$ 15,000.-) in replacement of five hundred (500) shares of a nominal value of thirty United States Dollars (US\$ 30.-) each and (ii) further to increase the issued share capital from fifteen thousand United States Dollars (US\$ 15,000.-) to twenty-two million four hundred and twenty-five thousand United States Dollars (US\$ 22,425,000.-) by the issue of one thousand four hundred and ninety-four (1,494) new shares to be subscribed for by UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., having its registered office at 70, Grand-rue, Luxembourg («UNMLH»).

With the approval of the sole shareholder, the new shares referred to above have been subscribed by UNMLH, represented by Mr Eric Isaac, aforementioned, pursuant to a proxy dated 28th September 1999.

The contributions made against the issuance of shares in the Company by UNMLH representing (together with parallel contributions of even date herewith by UNMLH to UNITED PRN HOLDINGS, S.à r.l., and UNITED CP HOLDINGS, S.à r.l., two Luxembourg incorporated sociétés à responsabilité limitée to be recorded by deed of the undersigned notary of even date herewith) all of its assets and liabilities have been as follows:

(a) An interest designated as M Interest in UNITED NEWS AND MEDIA, a Delaware General Partnership, (the «Partnership»), organised under the laws of Delaware, pursuant to a fourth amended partnership agreement signed on 28th September 1999, representing a value of five hundred and sixty-seven million one hundred and fifty thousand United States Dollars (US\$ 567,150,000.-).

(b) Loan Notes in a total amount of five hundred sixteen million two hundred eleven thousand four hundred and forty-seven United States Dollars (US\$ 516,211,447.-), represented by six Loan Notes dated 2nd January, 1997 issued by the Partnership in favour of UNITED NEWS & MEDIA GROUP LIMITED and subsequently assigned to MILPRO and thereafter to UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. as follows:

one Loan Note (B) in a principal amount of six million nine hundred and forty-one thousand seven hundred and fifty-two United States Dollars (US\$ 6,941,752.-) due on 2nd January, 2002;

one Loan Note dated January 2nd, 1997 in a principal amount of one hundred million United States Dollars (US\$ 100,000,000.-) due on 2nd January, 2002;

one Loan Note dated January 2nd, 1997 in a principal amount of one hundred million United States Dollars (US\$ 100,000,000.-) due on 2nd January, 2002;

one Loan Note dated January 2nd, 1997 in a principal amount of one hundred million United States Dollars (US\$ 100,000,000.-) due on 2nd July, 2001;

one Loan Note dated January 2nd, 1997 in a principal amount of one hundred million United States Dollars (US\$ 100,000,000.-) due on 2nd July, 2001;

one Loan Note dated January 2nd, 1997 in a principal amount of one hundred million United States Dollars (US\$ 100,000,000.-) due on 2nd January, 2001;

such six Loan Notes together with accrued interest thereon;

(c) loan receivables in a total amount of thirty-seven million three hundred and five thousand seventy-eight United States Dollars (US\$ 37,305,078.-), represented by two loan agreements between the Partnership as borrower and UNITED FINANCE LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, as lender, and subsequently assigned to MILPRO LTD and thereafter to UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., as follows:

one loan agreement dated 20th November, 1997, the principal amount of which was ninety-three million United States Dollars (US\$ 93,000,000.-) and, after partial reimbursement, the remaining balance of which on 2nd September 1999 is nineteen million four hundred and one thousand eight hundred and twenty-one United States Dollars (US\$ 19,401,821.-) due on 20th November, 2002;

one loan agreement dated 2nd September 1999 in a principal amount of sixteen million four hundred and sixty thousand one hundred and ninety-two United States Dollars (US\$ 16,460,192.-) due on demand but not later than 30th September, 2004,

such two loan agreements together with interest accrued thereon;

(d) thirteen thousand seven hundred and eighty (13,780) Nominal Participating Preference Shares held in UNITED NEWS & MEDIA (DELAWARE) INC., a company incorporated under the laws of Delaware with registered office at 1201, North Orange Street, Suite 781, Wilmington, Delaware 19801, representing a value of thirteen thousand seven hundred and eighty United States Dollars (US\$ 13,780.-);

(e) thirteen thousand and twenty-five (13,025) Nominal Participating Preference Shares held in LUDGATE NA LTD, a company incorporated under the laws of Delaware with registered office at 1201, North Orange Street, Suite 781, Wilmington, Delaware 19801, representing a value of thirteen thousand and twenty-five United States Dollars (US\$ 13,025.-);

(f) thirteen thousand one hundred and thirty (13,130) Nominal Participating Preference Shares held in CONSUMER PUBLISHING HOLDINGS INC., a company incorporated under the laws of Delaware with registered office at 1201, North Orange Street, Suite 781, Wilmington, Delaware, 19801, representing a value of thirteen thousand one hundred and thirty United States Dollars (US\$ 13,130.-);

(g) cash in an amount of five thousand and nine hundred and two United States Dollars (US\$ 5,902.-).

The contributions to the Company have been valued at one billion one hundred and twenty million seven hundred and twelve thousand three hundred and sixty-two United States Dollars (US\$ 1,120,712,362.-), of which twenty-two million four hundred and ten thousand United States Dollars (US\$ 22,410,000.-) are being allocated to the share capital, the balance being allocated to share premium.

The above contributions in kind have been valued by the board of managers pursuant to report dated 28th September 1999 which shall remain annexed to this deed to be submitted within to the formality of registration.

Second resolution

As a result of the preceding increase of the nominal value of the shares, of the reallocation of the shares in issue and the increase of share capital, it is resolved to amend article 5 of the articles of incorporation so as to read as follows:

«The capital of the Company is fixed at twenty-two million four hundred and twenty-five thousand United States Dollars (US\$ 22,425,000.-), represented by one thousand four hundred and ninety-five (1,495) shares with a par value of fifteen thousand United States Dollars (US\$ 15,000.-). These shares have been subscribed as follows:

UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.	1,494 shares
VAVASSEUR OVERSEAS HOLDINGS LTD	1 share

The capital has been fully paid in by the associates.

Additional amounts contributed to the Company have been credited to share premium.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at two hundred and sixty thousand Luxembourg francs (LUF 260,000.-).

Because of the contribution of the entire assets and liabilities of UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg incorporated société à responsabilité limitée with a capital divided into shares carried out simultaneously, nothing withheld or excepted, to the Company, to UNITED CP HOLDINGS, S.à r.l., and UNITED PRN HOLDINGS, S.à r.l., prenamed, the notary refers to article 4-1 of the law of 29th December, 1971 which provides for a capital duty exemption.

Conversion rate:

The EUR/USD conversion rate applied to the hereabove described contribution's operations is conventionally the closing rate in Luxembourg on September 27th, as agreed with Luxembourg Tax Authorities.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons, in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 70, Grand-rue, Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 15 juillet 1999, non encore publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, R. C. Luxembourg n° 70.849.

L'assemblée est présidée par Eric Isaac, directeur résident du groupe, demeurant à Moutfort, Luxembourg.

Il fut désigné comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, et en qualité de scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé représenté ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les cinq cents (500) parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

A. Restructuration du capital social par (i) l'augmentation de la valeur nominale des parts sociales de trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 30,-) à quinze mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 15.000,-) et en conséquence la réattribution nouvelle des parts sociales et (ii) l'augmentation du capital social émis de la Société de quinze mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 15.000,-) pour le porter à vingt-deux millions quatre cent vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 22.425.000,-) par l'émission de mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (1.494) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de quinze mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 15.000,-).

B. Souscription et libération des parts sociales à émettre et modification consécutive de l'article 5 des statuts.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Après délibération l'assemblée décide unanimement ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé de restructurer le capital social et à cet effet (i) d'augmenter la valeur nominale des parts sociales de la Société de trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 30,-) pour la porter à quinze mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 15.000,-) et en conséquence de réattribuer au seul associé actuel une part sociale ayant une valeur nominale de quinze mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 15.000,-) en remplacement des cinq cent (500) parts sociales ayant eu une valeur nominale de trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 30,-) et (ii) ensuite d'augmenter le capital social émis de quinze mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 15.000,-) pour le porter à vingt-deux millions quatre cent vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 22.425.000,-) par l'émission de mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (1.494) nouvelles parts sociales qui seront souscrites par UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 70, Grand-rue, Luxembourg («UNMLH»).

Avec l'accord du seul associé, les nouvelles parts sociales auxquelles il est fait référence ci-dessus ont été souscrites par «UNMLH», représentée par Eric Isaac, prémentionné, conformément à une procuration datée du 28 septembre 1999.

Les apports faits en contrepartie de l'émission de parts sociales dans la Société par UNMLH représentant (ensemble avec des apports parallèles effectués à la date de ce jour par UNMLH à UNITED PRN HOLDINGS, S.à r.l., et UNITED CP HOLDINGS, S.à r.l., deux sociétés à responsabilité limitée luxembourgeoises, actés par actes concomittants du notaire soussigné en date de ce jour) tous ses actifs et passifs, ont été les suivants:

(a) un intérêt désigné comme intérêt M dans UNITED NEWS & MEDIA, une société de personnes du Delaware (le «Partnership») organisée conformément aux lois du Delaware, en application d'un quatrième accord d'association tel qu'amendé, signé le 28 septembre 1999, représentant une valeur de cinq cent soixante-sept millions cent cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 567.150.000,-);

(b) des prêts ayant un montant total de cinq cent seize millions deux cent onze mille quatre cent quarante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 516.211.447,-), représentés par six prêts datés du 2 janvier 1997 émis par le Partnership, en faveur de UNITED NEWS & MEDIA GROUP LIMITED, subséquemment cédés à MILPRO LTD et par après à UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., comme suit:

un prêt (B) d'un montant principal de six millions neuf cent quarante et un mille sept cent cinquante-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 6.941.752,-) remboursable le 2 janvier 2002;

un prêt en date du 2 janvier 1997 d'un montant principal de cent millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 100.000.000,-) remboursable le 2 janvier 2002;

un prêt en date du 2 janvier 1997 d'un montant principal de cent millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 100.000.000,-) remboursable le 2 janvier 2002;

un prêt en date du 2 janvier 1997 d'un montant principal de cent millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 100.000.000,-) remboursable le 2 juillet 2001;

un prêt en date du 2 janvier 1997 d'un montant principal de cent millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 100.000.000,-) remboursable le 2 juillet 2001;

un prêt en date du 2 janvier 1997 d'un montant principal de cent millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 100.000.000,-) remboursable le 2 janvier 2001;

ces six prêts ensemble avec les intérêts courus;

(c) des titres de créance sur prêts d'un montant total de trente-sept millions trois cent cinq mille soixante-dix-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 37.305.078,-), représentés par deux contrats de prêt entre le Partnership en tant qu'emprunteur et UNITED FINANCE LIMITED, une société constituée conformément aux lois d'Angleterre et du Pays de Galles, en tant que prêteur, et subséquemment cédés à MILPRO LTD et ensuite à UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., se composant comme suit:

- un contrat de prêt du 20 novembre 1997 d'un montant principal de quatre-vingt-treize millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 93.000.000,-) et dont le solde restant de celui-ci au 2 septembre 1999 après remboursement partiel, est de dix-neuf millions quatre cent un mille huit cent vingt et un dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 19.401.821,-), remboursable le 20 novembre 2002;

- un contrat de prêt du 2 septembre 1999 dont le montant principal était de seize millions quatre cent soixante mille cent quatre-vingt-douze dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 16.460.192,-) remboursable sur demande et au plus tard le 30 septembre 2004;

ces deux contrats de prêt ensemble avec les intérêts courus;

(d) treize mille sept cent quatre-vingts (13.780) actions préférentielles participatives nominatives détenues dans UNITED NEWS & MEDIA (DELAWARE) INC., une société constituée conformément aux lois du Delaware, ayant son siège social au 1201, North Orange Street, Suite 781, Wilmington, Delaware 19801, ayant une valeur de treize mille sept cent quatre-vingts dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 13.780,-);

(e) treize mille vingt-cinq (13.025) actions préférentielles participatives nominatives décennues dans LUDGATE NA LTD, une société constituée conformément aux lois du Delaware ayant son siège social à 1201, North Orange Street, Suite 781, Wilmington, Delaware 19801, ayant une valeur de treize mille vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 13.025,-);

(f) treize mille cent trente (13.130) actions préférentielles participatives nominatives détenues dans CONSUMER PUBLISHING HOLDINGS INC., une société constituée conformément aux lois du Delaware, ayant son siège social au 1201, North Orange Street, Suite 781, Wilmington, Delaware 19801, ayant une valeur de treize mille cent trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 13.130,-);

(g) du numéraire pour un montant de cinq mille neuf cent deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 5.902,-).

Les apports faits à la Société ont été évalués à un milliard cent vingt millions sept cent douze mille trois cent soixante-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 1.120.712.362,-), dont vingt-deux millions quatre cent dix mille dollars des

Etats-Unis d'Amérique (US\$ 22.410.000,-) sont attribués au capital social et le solde étant attribué au poste prime d'émission.

Les apports en nature décrits ci-dessus ont été évalués par la gérance conformément à un rapport daté du 28 septembre 1999 qui restera annexé à cet acte et sera soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation précitée de la valeur nominale des parts sociales, à la réattribution des parts sociales émises et à l'augmentation du capital social, il est décidé de modifier l'article 5 des statuts en lui donnant la teneur suivante:

«Le capital de la Société est fixé à vingt-deux millions quatre cent vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 22.425.000,-), représenté par mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1.495) parts sociales, ayant une valeur nominale de quinze mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (US\$ 15.000,-).

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.	1.494 parts sociales
VAVASSEUR OVERSEAS HOLDINGS LTD	1 part sociale

Le capital a été entièrement libéré par les associés.

Les montants additionnels apportés à la Société ont été crédités au poste prime d'émission.»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison de l'augmentation de son capital social, sont évalués à deux cent soixante mille francs luxembourgeois (LUF 260.000,-).

En raison de l'apport de la totalité des actifs et passifs de UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, effectué simultanément, rien réservé ni excepté, à la Société ainsi qu'à UNITED CP HOLDINGS, S.à r.l., et UNITED PRN HOLDINGS, S.à r.l., prénommées, le notaire instrumentant se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit une exemption du droit d'apport.

Taux de conversion

Le taux de conversion EUR/USD appliqué aux opérations d'apports ci-avant décrites est conventionnellement le taux de clôture à Luxembourg le 27 septembre 1999, en accord avec l'Administration fiscale luxembourgeoise.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate sur la demande des parties, que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur la demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du Bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Isaac, P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 1999, vol. 3CS, fol. 60, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 1999.

J. Elvinger.

(49579A/211/268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.849.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-eighth day of the month of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of associates of UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 70, Grand-rue, Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on 15th of July 1999, to be published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, R. C. Luxembourg n° 70.849.

The meeting was presided by Mr Eric Isaac, group resident manager, residing in Moutfort, Luxembourg.

There was appointed as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium, and as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The associate represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list signed by the proxy holder, the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all one thousand four hundred and ninety-five (1,495) shares in issue are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

(a) to approve the transfer of the one (1) share in the Company from VAVASSEUR OVERSEAS HOLDINGS LTD, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London SE 1904, England, to MILPRO LTD, a company incorporated under the laws of England with registered office at Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London SE 1904, England;

(b) subsequent modification of article 5 of the articles of incorporation.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

It is resolved to approve the transfer of one (1) share in the Company from VAVASSEUR OVERSEAS HOLDINGS LTD, a company incorporated under the laws of England and Wales with registered office at Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London SE 1904, England, to MILPRO LTD, a company incorporated under the laws of England with registered office at Ludgate House, 245 Blackfriars Road, London SE 1904, England.

Second resolution

As a consequence of the first resolution it was decided to amend the second sentence of article 5 as follows:

«These shares have been subscribed as follows:

UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.	1,494 shares
MILPRO LTD	1 share »

There being no further business on the agenda the meeting is thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing persons, in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes to the persons appearing, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 70, Grand-rue, Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 15 juillet 1999, qui sera publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, R. C. Luxembourg n° 70.849.

L'assemblée est présidée par Eric Isaac, directeur résident du groupe, demeurant à Moutfort, Luxembourg.

Il fut désigné comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, et en qualité de scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé représenté ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1.495) parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

(a) Approuver le transfert d'une (1) part sociale de la Société détenue par VAVASSEUR OVERSEAS HOLDINGS LTD, société constituée conformément aux lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London SE 1904, Angleterre à MILPRO LTD, société constituée conformément aux lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London SE 1904, Angleterre.

(b) Modification consécutive de l'article 5 des statuts.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération l'assemblée décide unanimement ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'approuver le transfert d'une (1) part sociale de la Société détenue par VAVASSEUR OVERSEAS HOLDINGS LTD, société constituée conformément aux lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London SE 1904, Angleterre, à MILPRO LTD, société constituée conformément aux lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London SE 1904, Angleterre.

Deuxième résolution

En conséquence de la première résolution, il a été décidé de modifier la seconde phrase de l'article 5 des statuts afin qu'il ait la teneur suivante:

«Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.	1.494 parts sociales
MILPRO LTD	1 part sociale »

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate sur la demande des parties, que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur la demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du Bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Isaac, P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 1999, vol. 3CS, fol. 60, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 1999.

J. Elvinger.

(49580A/211/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.849.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-eighth day of the month of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of associates of UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 70, Grand-rue, Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on 15th of July 1999, to be published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, R. C. Luxembourg n° 70.849.

The meeting was presided by Mr Eric Isaac, group resident manager, residing in Moutfort, Luxembourg.

There was appointed as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium, and as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The associate represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list signed by the proxy holder, the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all one thousand four hundred and ninety-five (1,495) shares in issue are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

(a) to approve the transfer of the one (1) share in the Company from MILPRO LTD, a corporation incorporated under the laws of England and Wales having its registered office at Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London SE 1904, England, to UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg company having its registered seat at Luxembourg, 70, Grand-rue;

(b) subsequent modification of article 5 of the articles of incorporation.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

It is resolved to approve the transfer of one (1) share in the Company from MILPRO LTD, a corporation incorporated under the laws of England and Wales having its registered office at Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London SE 1904, England, to UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg company having its registered seat at Luxembourg, 70, Grand-rue.

Second resolution

As a consequence of the first resolution it was decided to amend the second sentence of article 5 as follows:

«These shares have been subscribed as follows:

UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. 1,495 shares»

There being no further business on the agenda the meeting is thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons, in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes to the persons appearing, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenu l'assemblée générale extraordinaire des associés de UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 70, Grand-rue, Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 15 juillet 1999, non encore publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, R. C. Luxembourg n° 70.849.

L'assemblée est présidée par Eric Isaac, directeur résident du groupe, demeurant à Moutfort, Luxembourg.

Il fut désigné comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, et en qualité de scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé représenté ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1.495) parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

(a) Approbation du transfert d'une (1) part sociale de la Société détenue par MILPRO LTD, société constituée conformément aux lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London SE 1904, Angleterre, à UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., société luxembourgeoise ayant son siège à Luxembourg, 70, Grand-rue;

(b) Modification consécutive de l'article 5 des statuts.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération l'assemblée décide unanimement ce qui suit:

Première résolution

Il est résolu d'approuver le transfert d'une (1) part sociale de la Société détenue par MILPRO LTD, société constituée conformément aux lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Ludgate House, 245, Blackfriars Road, London SE 1904, Angleterre, à UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., société luxembourgeoise ayant son siège à Luxembourg, 70, Grand-rue.

Deuxième résolution

En conséquence de la première résolution, il a été décidé de modifier la seconde phrase de l'article 5 des statuts qui aura la teneur suivante:

«Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l. 1.495 parts sociales.»

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate sur la demande des parties, que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur la demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du Bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Isaac, P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 1999, vol. 3CS, fol. 61, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 1999.

J. Elvinger.

(49581A/211/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.849.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-eighth day of the month of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of associates of UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 70, Grand-rue, Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on 15th of July 1999, to be published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, R. C. Luxembourg n° 70.849.

The meeting was presided by Mr Eric Isaac, group resident manager, residing in Moutfort, Luxembourg.

There was appointed as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium, and as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The associate represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list signed by the proxy holder, the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all one thousand four hundred and ninety-five (1,495) shares in issue are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

(a) to approve the transfer of all one thousand four hundred and ninety-five (1,495) shares in the Company from UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg with registered office at 70, Grand-rue, Luxembourg, to VAVASSEUR INTERNATIONAL B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands, with seat at 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20.;

(b) subsequent modification of article 5 of the articles of incorporation.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

It is resolved to approve the transfer of all one thousand four hundred and ninety-five (1,495) shares in the Company from UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 70, Grand-rue, Luxembourg, to VAVASSEUR INTERNATIONAL B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20., The Netherlands.

Second resolution

As a consequence of the first resolution it was decided to amend the second sentence of article 5 as follows:

«These shares have been subscribed as follows:

VAVASSEUR INTERNATIONAL B.V. 1,495 shares»

There being no further business on the agenda the meeting is thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons, in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes to the persons appearing, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 70, Grand-rue, Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 15 juillet 1999, qui sera publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, R. C. Luxembourg n° 70.849.

L'assemblée est présidée par Eric Isaac, directeur résident du groupe, demeurant à Moutfort, Luxembourg.

Il fut désigné comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, et en qualité de scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé représenté ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1.495) parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

(a) Approuver le transfert de toutes les mille quatre cent quatre vingt quinze (1.495) parts sociales de la Société détenues par UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société constituée conformément aux lois luxembourgeoises ayant son siège social au 70, Grand-rue, Luxembourg, à VAVASSEUR INTERNATIONAL B.V., une société constituée conformément aux lois néerlandaises, ayant son siège social 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20, Pays-Bas.

(b) Modification consécutive de l'article 5 des statuts.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération l'assemblée décide unanimement ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'approuver le transfert de toutes les mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1495) parts sociales de la Société détenues par UNM LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société constituée conformément aux lois luxembourgeoises ayant son siège social au 70, Grand-rue, Luxembourg, à VAVASSEUR INTERNATIONAL B.V., une société constituée conformément aux lois néerlandaises, ayant son siège social à 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20, Pays-Bas.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, il a été décidé de modifier la seconde phrase de l'article 5 des statuts afin qu'elle ait la teneur suivante:

«Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

VAVASSEUR INTERNATIONAL B.V. 1.495 parts sociales»

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare sur la demande des comparants, que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, il est spécifié qu'en cas de divergence avec la version française le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Isaac, P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 1999, vol. 3CS, fol. 61, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 1999.

J. Elvinger.

(49582A/211/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.849.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-eighth day of the month of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of associates of UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 70, Grand-rue, Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on 15th of July 1999, to be published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, R. C. Luxembourg n° 70.849.

The meeting was presided by Mr Eric Isaac, group resident manager, residing in Moutfort, Luxembourg.

There was appointed as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium, and as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The associate represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list signed by the proxy holder, the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all one thousand four hundred and ninety-five (1,495) shares in issue are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

(a) to approve the transfer of all one thousand four hundred and ninety-five (1,495) shares in the Company from VAVASSEUR INTERNATIONAL B.V. («VIBV»), a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20. to UNITED BUSINESS SERVICES B.V. («UBSBV»), a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20., and subsequently to approve the transfer all one thousand four hundred and ninety-five (1,495) shares from UBSBV to UNITED BUSINESS MEDIA B.V. («UBMBV»), a company incorporated under the laws of The Netherlands with registered office at 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20.

(b) subsequent modification of article 5 of the articles of incorporation.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

It is resolved to approve the transfer of all one thousand four hundred and ninety-five (1,495) shares in the Company from VIBV, a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20., to UBSBV, a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20.

Second resolution

It is resolved to approve the transfer of all one thousand four hundred and ninety-five (1,495) shares in the Company from UBSBV, a company incorporated under the laws of the Netherlands with registered office at 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20., to UBMBV, a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions it was decided to amend the second sentence of article 5 as follows:

«These shares have been subscribed as follows:

UNITED BUSINESS MEDIA B.V. 1,495 shares»

There being no further business on the agenda the meeting is thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons, in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes to the persons appearing, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 70, Grand-rue, L-2017 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 15 juillet 1999, qui sera publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, R. C. Luxembourg n° 70.849.

L'assemblée est présidée par Eric Isaac, directeur résident du groupe, demeurant à Moutfort, Luxembourg.

Il fut désigné comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, et en qualité de scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé représenté ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1.495) parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

(a) Approuver le transfert de toutes les mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1.495) parts sociales de la Société détenues par VAVASSEUR INTERNATIONAL B.V. («VIBV»), une société constituée conformément aux lois néerlandaises, ayant son siège social à 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20, à United Business Services B.V. («UBSBV»), une société constituée conformément aux lois néerlandaises, ayant son siège social à 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20, et subséquemment d'approuver le transfert de toutes les mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1.495) parts sociales de UBSBV à UNITED BUSINESS MEDIA B.V. («UBMBV»), une société constituée conformément aux lois néerlandaises, ayant son siège social à 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20.

(b) Modification consécutive de l'article 5 des statuts.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération l'assemblée décide unanimement ce qui suit:

Première résolution

Il est résolu d'approuver le transfert de toutes les mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1.495) parts sociales de la Société détenues par VAVASSEUR INTERNATIONAL B.V. («VIBV»), une société constituée conformément aux lois néerlandaises, ayant son siège social à 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20, à UNITED BUSINESS SERVICES B.V. («UBSBV»), une société constituée conformément aux lois néerlandaises, ayant son siège social à 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20.

Deuxième résolution

Il est résolu d'approuver le transfert de toutes les mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1.495) parts sociales de UBSBV à UNITED BUSINESS MEDIA B.V. («UBMBV»), une société constituée conformément aux lois néerlandaises, ayant son siège social à 1079 LH Amsterdam, Amsteldijk 166, Suite 3.20.

Troisième résolution

Suite aux résolutions prises, il a été décidé de modifier la seconde phrase de l'article 5 des statuts qui afin qu'elle ait la teneur suivante:

«Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

UNITED BUSINESS MEDIA B.V. 1.495 parts sociales»

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare sur la demande des comparants, que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, il est spécifié qu'en cas de divergence avec la version française le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du Bureau ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Isaac, P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 1999, vol. 3CS, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 1999.

J. Elvinger.

(49583A/211/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNITED BM (US) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.849.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

(49584A/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

NAJA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 20.475.

Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 87, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 1999

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 mars 2000.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 1999

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros avec effet au 1^{er} avril 1999, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 769.000,-, représenté par 31.000 actions sans désignation de valeur nominale. La conversion du capital en euros a donné un montant de EUR 768.469,93. Pour arriver à un capital de EUR 769.000,-, un montant de EUR 530,07 a été prélevé des résultats reportés.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour la société
Signature

(49578/506/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

NEROLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 54.700.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 9 juin 1999

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Maurice Houssa,
- Madame Ladislaja Von Seyffertitz.

Et le mandat de commissaire aux comptes de EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 1999.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

P. Rochas
Administrateur

(49580/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

NEW YORK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen, 3, rue Belair.
R. C. Luxembourg B 13.021.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 88, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

(49581/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

UNIVERSAL AIR CHARTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, CHARTAIR.

Siège social: L-8156 Bridel, 19, rue de Strassen.
R. C. Luxembourg B 16.694.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Capellen, le 21 octobre 1999, vol. 135, fol. 30, case 5 et le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Capellen, le 21 octobre 1999, vol. 135, fol. 30, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 1999.

A. Heiderscheid.

(49597/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

OLIMAR SOCIETE FINANCIERE.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 39.808.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 86, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 18 juin 1998

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Pedro Mendes,
- Madame Margrith Giovanoli,
- Monsieur Patrick Rochas.

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 1998.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

P. Rochas
Administrateur

(49582/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

OLYMBOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 48.702.

Les comptes annuels au 30 juin 1999, enregistrés à Luxembourg, le 21 octobre 1999, vol. 529, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

OLYMBOS S.A.
Signature

(49583/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

**OPTIMO FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. OPTIMO FINANCE S.A.).**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 65.656.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme OPTIMO FINANCE S.A., ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 14 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 750 du 16 octobre 1998,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, section B sous le numéro 65.656.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à L-2510 Strassen, 21, rue de Kaltucht,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant à F-57140 Woippy, 1, rue Jean-Pierre Pêcheur.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant à L-1450 Luxembourg, 71, Côte d'Eich.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination sociale de la société en OPTIMO FINANCE HOLDING S.A., et modification afférente de l'article premier des statuts.

2.- Modification de l'article 21 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que les modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne

varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier la dénomination sociale de la société en OPTIMO FINANCE HOLDING S.A.

En conséquence, l'article premier des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de OPTIMO FINANCE HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 21 de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que les modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en vertu des présentes à environ 30.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Galowich, R. Galiotto, J.-P. Frank, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 1999, vol. 3CS, fol. 48, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 19 octobre 1999.

P. Decker.

(49584/206/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

**OPTIMO FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. OPTIMO FINANCE S.A.).**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 65.656.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 1999.

Pour la société
P. Decker
Notaire

(49585/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 1999.